



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



AFRIQUE DU SUD



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS **2016**



AFRIQUE DU SUD

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Afrique du Sud, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-70-14-3

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Sigles et abréviations	v
Remerciements	vii
L'Afrique du Sud en bref	viii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	3
3. Performance économique	9
3.1 Croissance économique et performances sectorielles	9
3.2 Politique budgétaire	12
3.3 Inflation et politique monétaire	15
3.4 Compte courant	17
3.5 Compte de capital et compte financier	20
4. Développement social	22
4.1 Dynamique démographique	24
4.2 Pauvreté et emploi	25
4.3 Santé	27
4.4 Éducation	28
4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Afrique du Sud	31
5. Principaux défis: Lutter contre les inégalités et le chômage en Afrique du Sud	34
5.1 Nonobstant les avancées en matière de réduction de la pauvreté, les inégalités continuent de se creuser ...	34
5.2 ... donnant lieu à davantage de migration interne et à l'intensification des troubles civils...	35
5.3 ... en dépit des programmes sociaux et économiques complexes	37
6. Evaluation de la qualité des données nationales	41
Bibliographie	42

Sigles et abréviations

BAD	Groupe de la Banque africaine de développement
IADS	Indice africain de développement social
DPME	Département de la planification, du suivi-évaluation
CEA	Commission économique pour l'Afrique
EIU	Economist Intelligence Unit
PIB	Produit intérieur brut
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SARB	Banque centrale d'Afrique du Sud
SETA	Autorité d'éducation et de formation professionnelle
SSA	Statistics South Africa
SOE	Sociétés d'État
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays de l'Afrique du Sud a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir et sous la supervision directe de Said Adejumbi, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe, et la supervision de Sizo Mhlanga, Chef du Centre de données sous-régionales. Le principal auteur du profil de pays de l'Afrique du Sud était Mzwanele G. Mfunwa du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe.

D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par des institutions nationales, notamment Statistics South Africa, National Treasury et South African Reserve Bank.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la CEA a fourni des observations et des contributions précieuses. Nous tenons également à remercier Jesimen Chipika, Directrice du *National Indigenisation and Economic Empowerment Board* du Zimbabwe, analyste économique principale et conseillère en politique générale pour ses avis d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression de la série des profils de pays 2016.

L'Afrique du Sud en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique australe	Indice de développement humain	66	116	2014	PNUD
Langue officielle	Anglais, isiZulu, isiXhosa, isiNdebele, Afrikaans, siSwati, Sesotho sa Leboa, Sesotho, Setswana, Tshivenda, Xitsonga	Indice d'inégalités entre les sexes	83	155	2014	PNUD
		Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	4	54	2015	Fondation Mo Ibrahim
Monnaie	Rand	Indice de la facilité de faire des affaires	74	190	2016	Banque mondiale
Capitale	Prétoria (administrative) Le Cap (parlementaire) Bloemfontein (judiciaire)	Indice de perception de la corruption	64	176	2016	Transparency International
Appartenance à une/des Communauté(s) économique(s) régionale(s)	SADC, SACU					

Croissance économique



Le produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique du Sud n'a augmenté que de 1,3 % en 2015 du fait de l'atonie de la demande extérieure, de sécheresses graves, de conflits sociaux et de la détérioration de la confiance des entreprises et des ménages. La Banque centrale d'Afrique du Sud (SARB) a prévu une croissance du PIB de moins de 1 % en 2016 pour les mêmes raisons. Les secteurs des mines, des finances, de l'immobilier et des services aux entreprises ont contribué à la croissance du PIB en 2015, tandis que ceux de l'agriculture, de l'électricité, du gaz et de l'eau y ont nui. L'économie a progressé de 3,3 % au deuxième trimestre de 2016, évitant de justesse une récession technique après s'être contractée de 1,2 % au premier trimestre de 2016.

Politique budgétaire



Le budget 2016/17 prévoit une légère hausse des recettes totales en pourcentage du PIB, de 30 % (1 220 milliards de rands, soit 871 milliards de dollars) à 30,2 % (1 320 milliards de rands, soit 943 milliards de dollars). L'essentiel des recettes proviendra de l'impôt sur le revenu des particuliers et le revenu des entreprises, ainsi que des impôts indirects (principalement la taxe sur la valeur ajoutée). Les dépenses totales devraient baisser légèrement en pourcentage du PIB, passant de 33,9 % (1 380 milliards de rands, soit 986 milliards de dollars) en 2015/16 à 33,3 % (1 460 milliards de rands, soit 1 040 milliards de dollars) en 2016/17. Compte tenu des mauvais résultats économiques, la politique budgétaire vise à réduire davantage le déficit de 3,9 % enregistré en 2015/16, grâce aux efforts déployés pour freiner puis réduire la dette publique totale.



Politique monétaire

Le taux d'inflation annuel moyen en 2015 était de 4,6 %, un chiffre bien à l'intérieur de la fourchette cible définie par la SARB, 3 à 6 %. En 2016, les autorités monétaires ont relevé le taux directeur de 75 points de base au taux actuel de 7 %. Cette mesure a été prise, dans un contexte marqué par le ralentissement de l'économie, parce que les risques d'inflation galopante tendaient à la hausse.



Compte courant

Le déficit du compte courant de la balance des paiements de l'Afrique du Sud a diminué de 5,4 % du PIB en 2014 à 4,3 % en 2015, dû en grande partie à l'amélioration de la balance commerciale résultant de la hausse des recettes d'exportation. Le déficit commercial s'est réduit en glissement annuel, de 1,7 % du PIB (5,9 milliards de dollars) en 2014 à 0,9 % (2,7 milliards de dollars) en 2015. Le déficit annuel des services, des revenus et des transferts courants s'est amélioré de 3,6 % du PIB en 2015, et de 3,5 % du PIB, les dépenses effectuées par les touristes étrangers ayant bénéficié de la faiblesse du rand.



Investissement direct étranger

En 2015, les entrées totales de capitaux se sont chiffrées à 142,3 milliards de rands (3,5 % du PIB, soit 10,2 milliards de dollars), en baisse par rapport au montant de 150,2 milliards de rands (3,9 % du PIB, soit 10,7 milliards de dollars) enregistré en 2014, mais représentait cependant le chiffre le plus élevé sur le continent. En septembre 2015, pour la première fois depuis 1956, la position extérieure globale nette est passée d'une valeur négative à une valeur positive (111 milliards de rands, soit 7,9 milliards de dollars).



Dynamique démographique

En juin 2016, la population sud-africaine était estimée à 55,91 millions d'habitants, dont 51 % de femmes. Le rapport de dépendance économique était de 66,8 %. L'Afrique du Sud connaît une augmentation de la proportion de la population âgée de 60 ans et plus. La population urbaine s'établit à 63 % et on estime qu'en 2030, elle augmentera de 7,8 millions.



Pauvreté

Le niveau de pauvreté en Afrique du Sud s'est progressivement amélioré depuis l'avènement de la démocratie. En 2011, il était de 45,5 % (environ 23 millions de personnes), contre 57,2 % en 2006. Les facteurs étroitement liés à la pauvreté sont la race, la situation géographique, le sexe et l'âge. La lutte contre la pauvreté et les inégalités a donné lieu à la mise en place d'un vaste système de protection sociale du gouvernement et de politiques favorables aux groupes raciaux auparavant défavorisés ainsi qu'aux femmes.



Emploi

Le taux de création d'emplois marque le pas par rapport au nombre de personnes en quête d'emploi. Le nombre de personnes occupées est passé de 13,4 millions en 2003 à 16 millions en 2015, le taux de chômage s'établissant à 26,6 % au deuxième trimestre de 2016.



Santé

L'espérance de vie à la naissance en 2016 est estimée à 62,4 ans (59,7 ans pour les hommes et 65,1 ans pour les femmes). Le taux de mortalité infantile au cours de la même année est estimé à 33,7 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit légèrement en dessous des 34,4 décès pour 1 000 naissances vivantes enregistrés en 2015. Le taux global de prévalence du VIH en 2016 s'établit à 12,7 % de la population totale sud-africaine.



Éducation

La fréquentation scolaire des personnes âgées de 5 ans et plus est élevée, 17 millions (35 % de cette tranche d'âge) fréquentant un établissement d'enseignement en 2016. Le taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire est passé de 51 % en 1994 à 89 % en 2015, celui de l'enseignement primaire, au cours de la même année, affichant un niveau élevé, approximativement 94,2 %. Le nombre d'apprenants par enseignant est passé de 33 pour 1 en 2000 à 30,8 pour 1 en 2015. Dans l'ensemble, l'Afrique du Sud a atteint la parité des sexes en matière de scolarisation ainsi que l'objectif du Millénaire pour le développement concernant l'éducation primaire pour tous.



Genre

Les indices internationaux et régionaux sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes classent l'Afrique du Sud parmi les premiers pays au monde. On enregistre une égalité des sexes en ce qui concerne les personnes ayant un compte auprès d'une institution financière et l'accès aux soins de santé infantile. S'agissant de l'éducation, les femmes surclassent les hommes dans le domaine des inscriptions aux niveaux secondaire et tertiaire, et il existe une égalité des sexes en matière d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans. L'espérance de vie des femmes à la naissance (65,1 ans) est plus élevée que celle des hommes (59,7 ans). Le score de parité pour la participation à la population active est supérieur au score moyen de parité (8), ce qui révèle un écart relativement faible entre les femmes et les hommes.

Vue d'ensemble

Après un taux de croissance économique de 3,1 % enregistré au cours de la période 1994-2004 – les dix premières années de l'indépendance de l'Afrique du Sud – la croissance a progressivement ralenti, avoisinant 2,8 % entre 2005 et 2015, avec des baisses marquées ces dernières années, et un taux de de moins de 1 % prévu pour 2016. Le PIB réel par habitant a par conséquent diminué progressivement, passant de 8 090 dollars en 2011 à 5 696 dollars en 2015. Les mauvais résultats économiques de l'Afrique du Sud s'expliquent par la sécheresse, les conflits sociaux, les incertitudes politiques, la chute de la demande et des prix des produits de base. Un taux de chômage élevé (plus de 26 %) apparaît comme l'un des enjeux les plus sérieux de l'Afrique du Sud. La politique macroéconomique judicieuse du pays a permis de maintenir la notation en matière d'investissement. Les améliorations apportées au secteur de l'électricité ont permis de rétablir l'approvisionnement fiable en électricité, grâce à des investissements directs étrangers considérables dans le secteur des énergies renouvelables. D'importants investissements de ce type sont également allés dans les secteurs de l'automobile et de la banque, faisant de l'Afrique du Sud la principale destination d'investissement étranger direct du continent en 2015.

Le pays a accompli des progrès dans les secteurs sociaux, grâce à la hausse des allocations budgétaires, au fil du temps. En conséquence, les inscriptions nettes dans l'enseignement primaire et secondaire ont atteint respectivement 99,3 % et 90,3 %, pour les deux sexes (National Treasury, 2016a). En août 2016, l'Afrique du Sud a commencé à rendre le traitement accessible à tous les patients séropositifs, quel que soit le stade de la maladie, et à améliorer les autres interventions pour réduire le taux actuel de prévalence du VIH de 12,7 % (SSA, 2016e). L'espérance de vie était estimée à 62,4 ans en 2016, en hausse par rapport à 57 ans en 2010 (SSA, 2016e). Entre 2010 et 2013, le taux de mortalité maternelle a chuté de 270 à 141 décès pour 100 000 naissances vivantes, le taux de mortalité des moins de cinq ans est passé de 38,9 à 35,2 décès pour 1 000 naissances vivantes et la mortalité infantile, de 37,8 à 23,6 décès pour 1 000 naissances vivantes (SSA, 2016e). Le taux de pauvreté était estimé à 32,2 % en 2011 (Afrique du Sud, DPME, 2015). L'inégalité des revenus, avec un coefficient de Gini de 0,634, est l'une des plus élevées au monde et les 10 % de ménages les plus riches revendique plus de la moitié du revenu national (La Présidence, 2014).

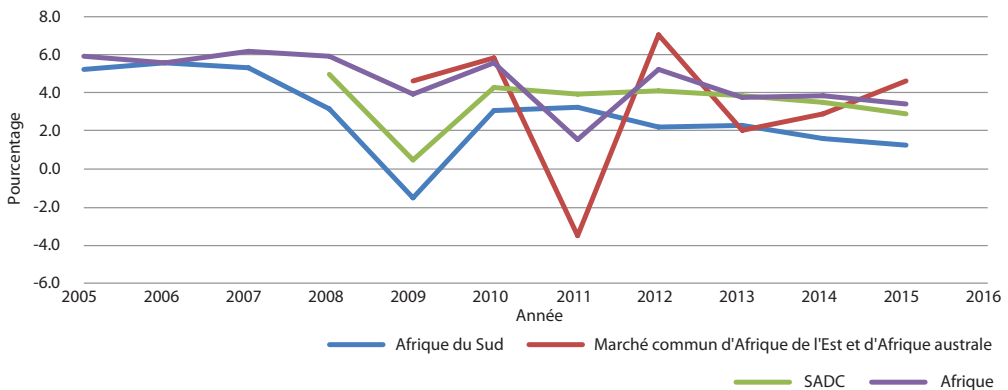
Les principaux défis de l'Afrique du Sud sont la pauvreté et les inégalités, le taux élevé de chômage et les mauvais résultats économiques. Pour relever ces défis, il faudra nécessairement éliminer les obstacles à la relance de la croissance économique, notamment par la prise de politiques spécifiques aux secteurs, pour absorber le grand réservoir de main-d'œuvre. Le succès de la création d'emplois aidera davantage à soulager le fardeau que constitue le système d'aide sociale de l'Afrique du Sud. Le pays doit s'attaquer aux situations de mauvaise gouvernance perçues ou réelles, en particulier dans le secteur public, et étant donné les divisions raciales du passé, les efforts visant à renforcer la cohésion sociale ne devraient pas être réduits.

Contexte national et sous-régional

Exprimé en dollars, le PIB de l'Afrique du Sud en 2015 s'élevait à environ 315 milliards, faisant de cette économie la deuxième d'Afrique après le Nigeria, et la plus industrialisée. La force de l'économie repose en grande partie sur le secteur des exportations, dont les principaux produits sont l'or, les diamants, le platine, les briquettes de houille et le minerai de fer. L'économie sud-africaine s'était relativement bien relevée de la crise économique mondiale de 2008-2009, mais a par la suite marqué le pas. La croissance du PIB réel a atteint un sommet de 3,3 % en 2011, avant de reculer à 2,2 % en 2012, à 2,3 % en 2013, à 1,6 % en 2014 et à 1,3 % en 2015 (voir figure 1). Le bas niveau de la confiance des entreprises, la persistance d'une faible demande des exportations et le faible niveau des dépenses publiques figurent au nombre des facteurs à la base de la faible croissance projetée en 2016.

En raison de ses liens commerciaux et financiers avec le monde, l'économie sud-africaine est sensible aux évolutions extérieures. Lorsque la crise mondiale de 2008-2009 était survenue, l'économie avait reculé de 1,5 % en 2009, entraînant la SADC avec elle dans sa baisse (voir figure 1). Elle a continué de se dégrader ces dernières années, du fait de l'atonie mondiale de la demande et des prix des produits de base.

Figure 1: Croissance du PIB réel, Afrique du Sud, COMESA, SADC et Afrique, 2005-2016 (Pourcentage)



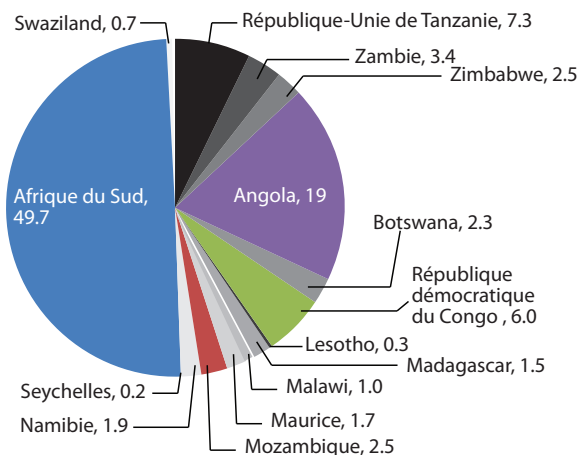
Source : SSA (2016a).

Ce niveau d'engagement avec l'extérieur a accentué les inquiétudes des autorités quant aux effets des développements internationaux sur l'Afrique du Sud, à savoir la décision du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de quitter l'Union européenne (Brexit) en 2016 et le ralentissement économique en Chine. Les liens étroits en matière de commerce et d'investissement entre l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni laissent entrevoir que le Brexit pourrait freiner la demande des exportations sud-africaines au Royaume-Uni et entraîner une réduction du tourisme et des investissements en provenance de ce pays. Le ralentissement économique en Chine a porté un coup à l'Afrique du Sud par le biais des prix des produits de base et des liens financiers mondiaux, entraînant des pertes d'emplois et une baisse de la rentabilité des entreprises.

Dans la sous-région, l'Afrique du Sud est membre de la SADC et de la SACU. L'économie de la SADC est dominée par l'Afrique du Sud, dont la part est estimée à 49,7 % (voir figure 2). Le développement de l'industrie minière dans le pays a historiquement été le fait des travailleurs migrants des pays voisins, principalement le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique et le Swaziland. La domination économique de l'Afrique du Sud et sa base industrielle solide résultent de son secteur agricole, qui a attiré des travailleurs migrants provenant principalement des mêmes pays, mais également de pays aussi éloignés que le Burundi, la République démocratique du Congo, le Nigeria et le Rwanda (Molefi, 2003).

Les entreprises sud-africaines opérant dans la région et sur le continent font également office d'agents pour la promotion de la domination régionale du pays en Afrique subsaharienne, notamment dans les secteurs de l'activité maritime, de la gestion des ports, des chemins de fer et des transports routiers. De plus, des accords de privatisation sont conclus par les gouvernements d'Afrique australe, et ces sociétés exploitent ces occasions pour acquérir des parts majoritaires dans le cadre des partenariats avec leurs homologues. Dans certains

Figure 2: Parts du PIB dans la SADC, 2015



Source : SADC (2016).

cas, ces acquisitions offrent des possibilités de transfert de compétences et de technologie, renforçant ainsi les compétences et les capacités de ces entreprises dans la région.

Outre l'établissement de solides liens économiques directs au sein de la région, l'Afrique du Sud a contribué à renforcer la SADC et son programme d'intégration régionale (voir encadré 1). L'Afrique du Sud a appuyé le Plan stratégique indicatif de développement régional (SADC, 2014), qui offre aux États membres un programme de développement cohérent et complet en matière de politiques sociales et économiques avec des objectifs clairs et des échéanciers. L'Afrique du Sud soutient l'intégration régionale à trois niveaux : la SADC, la SACU et la zone de libre-échange tripartite entre le Marché commun d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, la Communauté de l'Afrique de l'Est et la SADC. La zone de libre-échange tripartite vise à fusionner les trois principales communautés économiques régionales pour en faire un jalon vers l'intégration continentale.

L'Afrique du Sud joue un rôle central au sein de la SACU, qui comprend l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. L'accord renégocié de la SACU de 2002, entré en vigueur en 2004, prévoit un tarif extérieur commun et des droits d'accise dans la zone douanière. Tous les droits perçus dans la zone douanière sont versés au Fonds national des recettes de l'Afrique du Sud. Les recettes sont réparties entre les membres selon une formule de partage qui fait que l'Afrique du Sud rétrocède presque tous les droits de douane collectés aux autres États membres de l'Union. Pour renforcer l'intégration régionale, la SACU a officiellement approuvé en 2011 un plan en cinq points visant à transformer son accord de simple accord douanier et de partage des recettes en une institution intégrée capable de promouvoir un véritable développement économique régional grâce : a) à l'élaboration d'un programme de travail sur le développement industriel transfrontalier; b) à la promotion d'une meilleure facilitation du commerce; c) au développement des institutions de la SACU; d) à l'unification de l'engagement dans les négociations commerciales; et e) à la révision de l'accord de partage actuel des recettes (La Présidence, 2014).

Outre les projets régionaux, l'Afrique du Sud a d'importants projets bilatéraux avec un certain nombre de pays de la région. Au premier rang de ceux-ci figure le partenariat entre l'Afrique du Sud et le Lesotho dans le cadre du projet hydraulique des hauts plateaux du Lesotho, qui est un projet de transfert d'eau avec une composante hydroélectrique. Le projet comprend un système de plusieurs grands barrages de retenue et tunnels à travers le Lesotho et l'Afrique du Sud. Au Lesotho, sont impliqués les cours d'eau dénommés Malibamatso, Matsoku, Senqunyane et Senqu. En Afrique du Sud, il s'agit de la rivière Vaal. C'est en effet le plus grand programme de transfert d'eau en Afrique. Le but du projet est d'offrir au Lesotho une source de revenus en échange de la fourniture d'eau à Gauteng la province centrale de l'Afrique du Sud, où a lieu l'essentiel de l'activité industrielle et minière, ainsi que de produire de l'énergie hydroélectrique au Lesotho.

Un autre domaine de coopération bilatérale concerne le développement de l'infrastructure entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, qui vise à accroître l'efficacité du transport des produits et à soutenir le commerce régional et mondial. Un exemple de succès de cette coopération a été le programme, faisant appel à un partenariat public-privé, qui a aidé à rénover et à étendre la nationale N4, route à péage reliant les capitales des deux pays (Pretoria et Maputo). Ce programme a également démontré comment la coopération Sud-Sud devrait fonctionner et comment le financement et l'expertise du secteur privé pouvaient être mis à profit, par le biais d'un partenariat public-privé, pour atteindre des objectifs de développement (Mfunwa et al, 2016).

L'encadré 1 résume les progrès réalisés par l'Afrique du Sud dans le soutien aux efforts d'intégration régionale, mettant en évidence les domaines où le pays a connu un succès, tels que l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques et les domaines où beaucoup reste à faire.

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Afrique du Sud

L'indice d'intégration régionale en Afrique vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre de mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja.

Il s'agit d'un projet élaboré conjointement par la CEA, la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission de l'Union africaine (CUA) (2015). L'indice couvre les dimensions suivantes: la libre circulation des personnes; l'intégration commerciale; l'intégration productive (développement de chaînes de valeurs régionales); les interconnexions régionales, les infrastructures, la convergence des politiques macroéconomiques. La section ci-dessous donne un aperçu pour certains indicateurs choisis de l'indice.

Performance générale:

Premier rang dans la SADC (score: 0,74). Le pays le plus performant dans la SADC est l'Afrique du Sud (score: 0,74)*.

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
6 ^e rang dans la SADC (score: 0,65). Les pays les plus performants dans la SADC sont le Swaziland et les Seychelles (score: 0,70).	1 ^{er} rang dans la SADC (score: 1). Le pays le plus performant dans la SADC est l'Afrique du Sud (score: 1).	2 ^e rang dans la SADC (score: 0,55). Le pays le plus performant dans la SADC est le Zimbabwe (score: 0,74).	4 ^e rang dans la SADC (score: 0,6). Le pays le plus performant dans la SADC est le Botswana (score: 0,82).	1 ^{er} rang dans la SADC (score: 0,91). Le pays le plus performant dans la SADC est l'Afrique du Sud (score: 0,91).

L'Afrique du Sud enregistre une performance allant de moyenne à très élevée au sein de la SADC sur l'ensemble des indicateurs, occupant le premier rang sur quinze pays dans le bloc.

Libre circulation des personnes: Bon score (6^e dans la SADC). L'Afrique du Sud permet aux ressortissants de tous les autres pays de la SADC d'entrer sur son territoire sans visa. Le pays a également ratifié les instruments pertinents de la SADC concernant la libre circulation des personnes, le droit d'établissement et la libre circulation des travailleurs.

Intégration commerciale: Bon score (1^{er} rang dans la SADC). L'Afrique du Sud a un droit de douane appliqué moyen d'environ 0,01 % sur les importations en provenance de la SADC (sur la base des données de 2014). Il s'agit du deuxième plus bas taux de droit appliqué aux importations au sein de la communauté. Au cours de la période allant de 2010 à 2013, les importations en provenance du reste de la SADC ne représentaient que 1,8 % du PIB de l'Afrique du Sud, soit le deuxième plus bas niveau parmi tous les pays membres de la SADC. Les exportations de l'Afrique du Sud vers la SADC, en pourcentage du PIB, ont été en moyenne de 4,9 % au cours de la même période, soit le sixième plus bas niveau parmi les pays membres de la SADC.

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

Intégration productive: Bon score (2^e rang dans la SADC). L'intégration de l'Afrique du Sud dans les chaînes de valeurs régionales semble mitigée. Son commerce est modérément complémentaire de celui de ses partenaires. Le pays a un indice de complémentarité des marchandises de 0,41 (sur la base des données de 2013), ce qui indique l'existence d'un lien relativement élevé entre les exportations sud-africaines et la structure d'importation de la SADC. La part de produits intermédiaires de l'Afrique du Sud dans ses importations en provenance des communautés économiques régionales était de 17,6 % (sixième plus élevé niveau au sein de la SADC), tandis que la part des produits intermédiaires dans ses exportations totales était de 21 % (cinquième niveau parmi les pays membres de la SADC).

Infrastructure: Bon score (4^e dans la SADC). Le pays a occupé le deuxième rang parmi les membres de la SADC avec sa performance moyenne sur l'indice de développement des infrastructures en Afrique de la BAD entre 2010 et 2012. Près de 91 % des vols internationaux à destination et en provenance de l'Afrique du Sud sont au sein de la SADC, quatrième taux aussi élevé parmi les membres de la SADC. L'itinérance intra-africaine des téléphones mobiles est relativement coûteuse en Afrique du Sud, le pays se classant au premier rang parmi les membres de la SADC pour le taux d'itinérance le plus élevé.

Intégration financière et politique macroéconomique: Bon score (première dans la SADC). Le taux d'inflation de l'Afrique du Sud est de 5,75 %, en-dessous de la moyenne des membres de la SADC de 6,56 (sur la base des données de 2013).

Dans l'ensemble, l'Afrique du Sud obtient des résultats allant de moyen à très bon, avec de fortes performances dans les domaines de l'intégration commerciale, de l'intégration productive, de l'intégration financière et de la politique macroéconomique, et une performance supérieure à la moyenne dans le domaine de la libre circulation des personnes et de l'infrastructure. S'agissant des mesures à prendre pour améliorer ses performances, l'Afrique du Sud pourrait examiner la possibilité d'encourager davantage la libre circulation des personnes et envisager d'autres mesures stratégiques accélérer les échanges intra-régionaux de biens et services.

Résultats économiques

3.1 Croissance économique et performances sectorielles

L'économie sud-africaine n'a progressé que de 1,3 % en 2015 (voir le tableau 1), en deçà du taux de croissance de 2,7 % fixé par le Plan national de développement à l'horizon 2030 (Afrique du Sud, Commission nationale de planification (2012)) pour atteindre les objectifs de développement, cette contreperformance devant s'intensifier en 2016 avec une projection d'un taux de croissance du PIB de moins de 1 % (SARB, 2016b). La croissance léthargique de ses principaux partenaires commerciaux d'Europe et d'Amérique du Nord, conjuguée à la sécheresse récente, aux conflits sociaux en cours et à la détérioration de la confiance des entreprises et des ménages sont à l'origine de ces faibles performances économiques. L'économie a progressé de 3,3 % au deuxième trimestre de 2016, évitant de justesse une récession technique après s'être contractée de 1,2 % au premier trimestre de 2016.

Tableau 1: Performances de l'Afrique du Sud sur des indicateurs choisis comparées à la SADC, 2006-2015

Afrique du Sud/ SADC indicateurs	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PIB par habitant de l'Afrique du Sud (en dollars)	5 664	6 146	5 818	5 938	7 389	8 090	7 602	6 890	6 486	5 696
SADC: Moyenne	1 771	1 945	2 023	1 928	2 307	2 588	2 568	2 449	2 362	2 067
Afrique du Sud: Taux de croissance annuelle du PIB réel (%)	5,6	5,4	3,2	-1,5	3,0	3,3	2,2	2,3	1,6	1,3
SADC: Moyenne	6,3	6,8	5,2	0,3	4,2	4,0	4,6	3,6	3,3	2,8
Afrique du Sud: Importation des biens et services en pourcentage du PIB	31,0	32,5	37,2	27,5	27,4	29,7	31,2	33,2	33,9	31,7
SADC: Moyenne	32,8	35,9	41,4	37,3	34,1	35,9	36,7	38,4	37,8	37,6
Afrique du Sud: ratio dette/PIB (%)	21,9	25,2	25,4	26,4	27,8	28,3	35,6	37,3	41,4	39,6
SADC: Moyenne	23,3	25,1	24,2	28,0	26,6	25,7	29,5	30,8	34,2	36,5

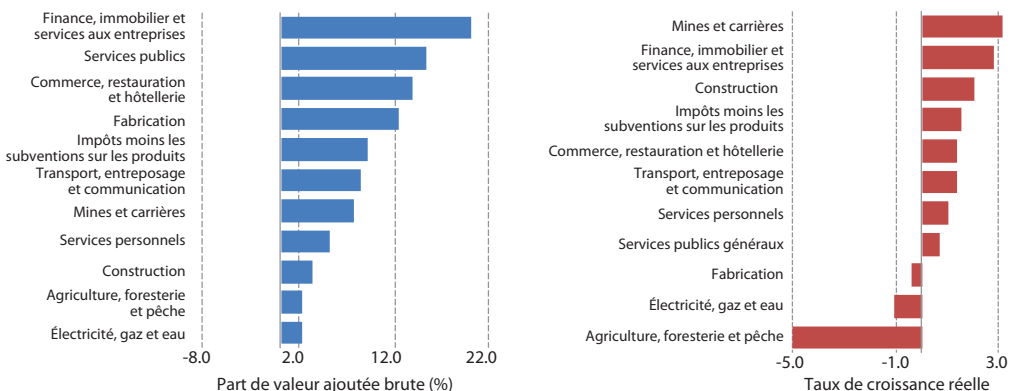
Source: SSA (2016a) et SADC (2016).

Le secteur primaire a subi le contrecoup de la forte baisse de la demande et des prix des produits de base, ainsi que des agitations sociales, autant de facteurs qui ont entraîné une perte de 14 000 emplois chez AngloAmerican Platinum, numéro un mondial du platine, faisant subir à l'ensemble du secteur minier un recul de 1,4 % en 2014. Toutefois, en 2015, le secteur a affiché une croissance annuelle de 3,2 % suite au retour à la normalité dans les relations de travail (SARB, 2016a). Après une chute de 18,1 % au premier trimestre de 2016, la composante des mines et carrières a augmenté de 11,8 % au deuxième trimestre. Après avoir progressé de 6,9 % en 2014, le secteur agricole a accusé une baisse de 5,9 % en 2015 et continué de décliner au cours des deux premiers trimestres de 2016 en raison de la sécheresse persistante qui a frappé les cultures de plein champ, la production animale et horticole (SSA, 2016g). La figure 3 fournit davantage d'informations sur les parts sectorielles et leur croissance en 2015.

Les deux principaux sous-secteurs du secteur secondaire – la fabrication, l'électricité et la construction – ont bénéficié d'investissements colossaux, qui ont permis de réduire l'ampleur de son ralentissement. La contribution du secteur manufacturier au PIB a baissé de 0,3 % en 2015, contre une légère croissance de 0,1 % en 2014, en raison de la faible demande intérieure et mondiale, du ralentissement du secteur agricole, de la baisse des prix des produits de base subite par le secteur minier et des difficultés d'approvisionnement en électricité en 2015 (SSA, 2016b). Toutefois, l'industrie automobile a bénéficié d'un coup de fouet lorsque, en 2015, la Beijing Automobile Investment Corporation a injecté un investissement de 12,5 milliards de rands (environ 893 millions de dollars) dans le secteur de l'automobile en Afrique du Sud (EIU, 2016). La performance robuste des produits pétroliers et des véhicules automobiles a porté la croissance du sous-secteur manufacturier à 8,1 % au deuxième trimestre de 2016 (SSA, 2016g).

Le secteur tertiaire a enregistré des performances mitigées dans ses différents sous-secteurs. Les secteurs de la finance, de l'immobilier et des affaires (2,8 %) et de la construction (2 %) ont été les principaux sous-secteurs à avoir contribué à la croissance, tandis que le sous-secteur

Figure 3: Parts sectorielles et leur évolution, 2015 (Pourcentage)



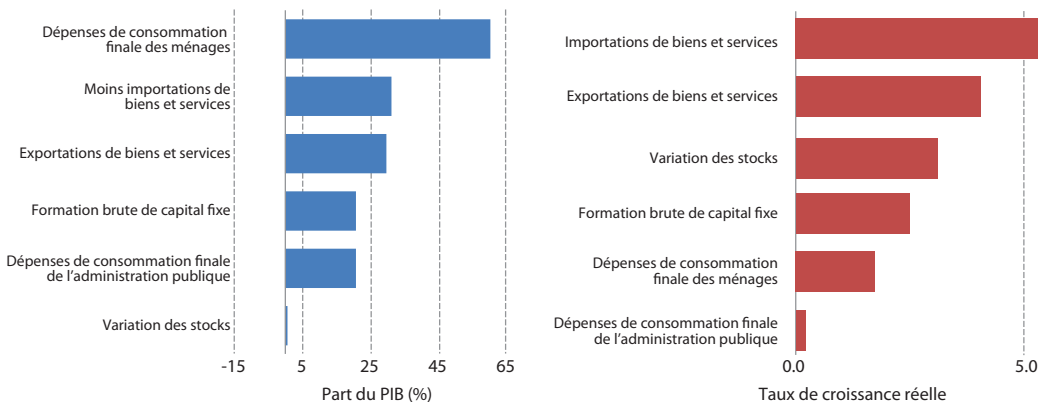
Source: SSA (2016a).

de l'électricité, du gaz et de l'eau a reculé de 1 % (SARB, 2016a, SSA, 2016b). Au deuxième trimestre de 2016, le secteur a progressé de 2 %, grâce aux financements et aux transports (2,9 % chacun) (SSA, 2016g). Au cours de l'année 2015, le secteur bancaire a bénéficié d'une prise de participation de 60 % dans l'unité britannique de la Standard Bank en Afrique du Sud par l'Industrial and Commercial Bank de Chine pour 690 millions de dollars.

La formation brute de capital fixe a nettement ralenti par rapport à sa moyenne d'avant la crise financière (2003-2008) de 12,1 %. En 2015, la formation brute de capital fixe n'a progressé que de 2,5 %, en hausse par rapport au taux encore plus faible de 1,5 % enregistré en 2014 (SSA, 2016a), du fait de l'atonie des investissements publics liée aux conflits de travail au niveau du projet de la centrale électrique de Medupi. Le retard accusé dans les dépenses sur l'infrastructure ferroviaire, routière et portuaire a également contribué en partie à cette baisse. Le secteur privé représente deux tiers de la formation de capital fixe. La majeure partie des investissements réalisés a ciblé la mécanisation et les gains d'efficacité, l'accroissement des capacités de production, mais limité les possibilités d'emploi. Les sociétés sud-africaines accumulent d'énormes réserves de trésorerie en raison de leur faible confiance, qui résulte des incertitudes politiques et de la tendance à la baisse actuelle du cycle économique.

La figure 4 montre que le PIB par composante de la demande aux prix courants pour 2015/16 est dominé par la consommation des ménages, la consommation publique et les exportations constituant les autres composantes majeures. Essentiellement stimulée par une hausse substantielle des dépenses réelles consacrées aux services, la croissance des dépenses réelles de consommation des ménages s'est accélérée, de 0,7 % en 2014 à 1,7 % en 2015. En pourcentage du PIB, les dépenses de consommation finale des ménages ont augmenté de 60,9 % en 2015. Les dépenses réelles de consommation des services publics ont ralenti de 1,8 % en 2014 à 0,2 % en 2015, reflétant en grande partie une modération des dépenses réelles au titre de la rémunération des fonctionnaires, le gouvernement rationalisant ses

Figure 4: Parts de la demande et leur évolution, 2015 (Pourcentage)



Source: SSA (2016a).

dépenses pour contenir le déficit budgétaire. En dépit de ces évolutions, les dépenses de consommation finale de l'administration publique en pourcentage du PIB se sont établies à environ 20,7 % en 2014 et 2015.

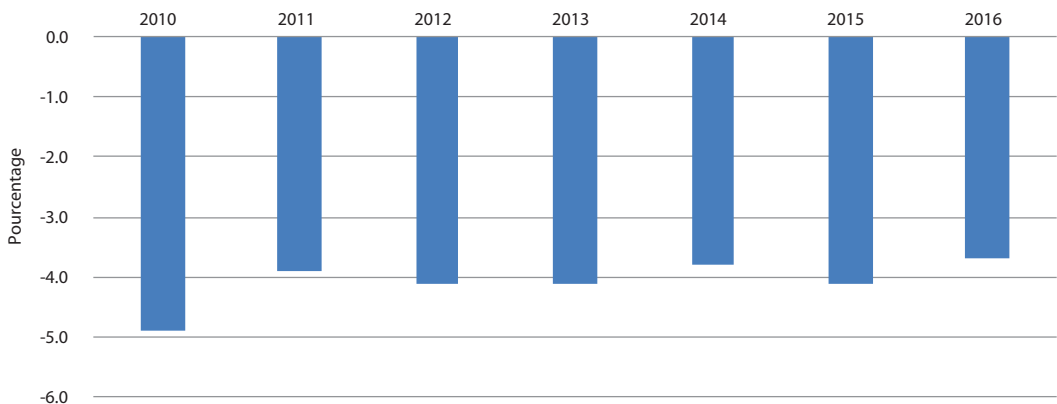
Pour l'ensemble de l'année 2015, la formation brute de capital fixe et la consommation privée des ménages ont été les principaux moteurs de la croissance, contribuant respectivement 0,5 et 1 point de pourcentage à la croissance globale (SARB, 2016a).

3.2 Politique budgétaire

Face à la hausse de la dette publique, qui détourne une part de plus en plus importante des ressources publiques vers le service de la dette dans un contexte marqué par la hausse des taux d'intérêt nationaux et internationaux, le budget de 2016 vise à accélérer le rythme de l'assainissement des finances publiques. En outre, la persistance de la menace de réviser la côte de crédit du pays à un niveau considéré comme à haut risque du point de vue des investissements a accru le niveau d'alerte des autorités quant à la hausse éventuelle des taux d'intérêt nationaux. En conséquence, la politique budgétaire a réduit le déficit budgétaire de 4,1 % en 2012/13, à 3,8 % en 2013/14, à 3,6 % en 2014/15 et de 3,9% en 2015/16 (voir le graphique 5) à un taux estimé à 2,4 % d'ici 2018/19. Au nombre des mesures prises pour atteindre cet objectif, figurent la réduction des dépenses de personnel et l'augmentation progressive des impôts au cours des trois prochaines années. Réduire les dépenses non essentielles est le thème récurrent au niveau du gouvernement, notamment en exhortant les ministères à réduire au minimum les dépenses de voyage et de conférence et en étudiant la possibilité de déplacer le Parlement du Cap à Pretoria, une stratégie à long terme pour réduire les coûts de fonctionnement du gouvernement.

La réforme des entreprises publiques déficitaires est devenue une priorité pressante et fait partie des mesures de réduction des coûts. Les entreprises d'État du pays – notamment Eskom,

Figure 5: Solde budgétaire global, 2010-2016 (Pourcentage du PIB)



Source: Trésor national (2016b).

Note: chaque période annuelle mesurée commence en avril et se termine en mars de l'année suivante.

South African Airways, Transnet, Industrial Development Corporation, Development Bank of Southern Africa, South African National Roads Agency Ltd. et South African Post Office— sont de plus en plus tributaires des garanties gouvernementales, qui sont passées de 177 milliards de rands (8 % du PIB) de l'exercice budgétaire 2007/08 à 553 milliards de rands (14 % du PIB) en 2015/16, augmentant énormément les passifs éventuels du gouvernement (Treasury National, 2016b). La mauvaise gouvernance d'entreprise — par exemple, les mauvaises pratiques en matière de passation des marchés et la corruption, l'ingérence politique dans les questions opérationnelles, la mauvaise surveillance prudentielle des conseils d'administration et le manque de compétences de gestion requises - et la vision stratégique et les mandats mal définis constituent autant de problèmes qui ont sapé les performances des sociétés d'État. En septembre 2016, l'agence de notation financière Moody's a mis sous examen en vue d'une révision à la baisse Eskom, South African National Roads Agency Ltd., Industrial Development Corporation, Development Bank of Southern Africa et Land Bank, invoquant des inquiétudes concernant les sources de financement, la gouvernance et l'instabilité du contexte politique (Hilary Joffe, 2016).

Le budget 2016/17 prévoit une légère hausse des recettes totales en pourcentage du PIB de 30 % (1 220 milliards de rands) à 30,2 % (1 320 milliards de rands). L'essentiel des recettes proviendra de l'impôt sur le revenu des particuliers (37,5 % du total des recettes), l'impôt sur les sociétés (16,9 % des recettes totales) et des impôts indirects (principalement la taxe sur la valeur ajoutée, 25,6 % des recettes totales). En octobre 2016, le gouvernement avait prévu introduire une taxe sur les pneus au titre des nouvelles sources de recettes, mais la mesure a été reportée pour permettre de nouvelles consultations avec les parties prenantes. Le budget prévoit un léger recul des dépenses totales en pourcentage du PIB, de 33,9 % (1 380 milliards de rands) en 2015/16 à 33,3 % (1 460 milliards de rands) en 2016/17 (voir tableau 2). Les principaux secteurs sociaux connaîtront une croissance annuelle réelle dépassant le taux d'inflation, notamment les programmes de protection sociale (8,1 %), l'enseignement postsecondaire (7,9 %), la santé (7,6 %) et l'éducation de base (7,4 %). Toutefois, la hausse annuelle réelle du coût du service de la dette, qui s'élèvera à 11,4 % (Trésor national, 2016b), est de plus en plus préoccupante.

Si le déficit budgétaire se résorbe comme prévu, la dette publique, qui ne cesse d'augmenter en valeur absolue et en pourcentage du PIB, devrait se stabiliser puis baisser. La dette publique nationale s'est établie à 42,5 % du PIB en 2012/13, contre 36,2 % deux ans auparavant. L'encours de la dette extérieure de l'Afrique du Sud a toutefois diminué, passant de 145 milliards de dollars à la fin de 2014 à 124 milliards de dollars à la fin de 2015, en raison de la baisse de la dette libellée en rand au cours de la période (SARB, 2016a). En pourcentage du PIB, le stock de la dette extérieure de l'Afrique du Sud est passé de 41,4 % en 2014 à 39,6 % à la fin de 2015, après avoir affiché une tendance à la hausse depuis 2006 (SADC, 2016). Le ratio dette extérieure/recettes d'exportations est passé de 123,9 % à la fin du deuxième trimestre de 2015 à 121,8% à la fin du troisième trimestre. L'Afrique du Sud reste sur ses gardes quant à la viabilité de sa dette extérieure, particulièrement si le rand connaît une forte dépréciation.

Tableau 2: Résumé des opérations du gouvernement central, 2012/13 à 2015/16
(milliards de rands)

	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16
Total recettes et dons	907,6	1 008,1	1 100,0	1 223,1
Total recettes				
Recettes courantes	800,2	887,2	965,5	1 074,5
Recettes fiscales	771,7	856,6	934,6	1 018,7
Recettes non fiscales	28,5	30,6	30,9	55,8
Autres	107,4	120,8	134,5	148,5
Total dépenses et prêts nets				
Total dépenses	1 043,4	1 144,1	1 237,7	1 380,9
Dépenses courantes	919,6	1 006,5	1 086	1 188,3
Dépenses d'équipement	118,7	133,3	146,1	163,0
Autres	5,1	4,2	5,6	29,7
Solde global	-135,9	-136,0	-137,8	-157,9

Source: Trésor national, 2016b.

La note de la dette souveraine de l'Afrique du Sud a été régulièrement revue à la baisse au cours des quatre dernières années et cette dégradation semble partie pour durer malgré le répit récemment accordé par Standard & Poor's et Moody's en 2016. Une nouvelle détérioration de la note faisant passer le pays dans la catégorie spéculative pourrait accroître les marges de taux d'intérêt, limiter l'accès au financement mondial et obliger les investisseurs dans le pays à partir, car un grand nombre de ces investisseurs ne sont pas autorisés à investir dans des économies ayant des notes négatives. Il ressort des calculs de certains observateurs que les capitaux fuyant le pays en raison de cette interdiction pourraient du jour au lendemain atteindre 2 milliards de dollars, ce qui entraînerait la dépréciation de la monnaie, la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt (Krista Mahr, 2016).

Encadré 2: Analyse comparative des prévisions pour l'Afrique du Sud

Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles aux décideurs dans les secteurs public et privé. Des prévisions économiques fiables éclairent et soutiennent le processus décisionnel d'un pays. Un certain nombre d'organisations publient actuellement des prévisions sur la croissance économique de l'Afrique du Sud. Il s'agit entre autres de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Economist Intelligence Unit (EIU), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Les prévisions produites par ces organisations divergeaient, affichant un écart aussi important que 6 points de pourcentage pour la période 2008-2016 (voir figure A). La Banque mondiale a fourni les prévisions de croissance les plus optimistes, avec une moyenne de 3,6 % au cours de la période 2008-2016. Pour aller de l'avant, le taux de croissance le plus optimiste prévu pour 2016 est celui de l'EIU (3 %), suivi de la BAD (2,5 %), du FMI (2,1 %) et de la Banque mondiale (1,4 %).

Le degré de précision de ces prévisions est un aspect important. C'est pourquoi, la CEA a effectué une analyse afin d'évaluer les prévisions qui tendent à être plus fiables en utilisant la racine de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne, qui sont les mesures les plus courantes utilisées pour évaluer les prévisions (CEA, 2015b). Généralement, plus la valeur de ces erreurs est élevée, moins les prévisions sont précises. Il ressort de l'analyse des prévisions réalisée par la CEA concernant la période 2008-2014 que les prévisions du FMI sont relativement plus précises, suivies de celles de la BAD et de la Banque mondiale, tandis que celles de l'EIU comportent des taux d'erreur relativement élevés (voir figure B).

Figure A : Prédiction des taux de croissance du PIB réel, par institution

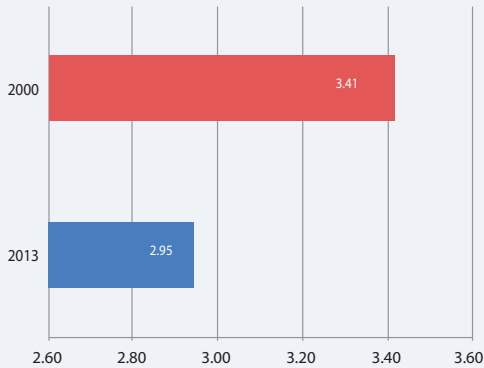
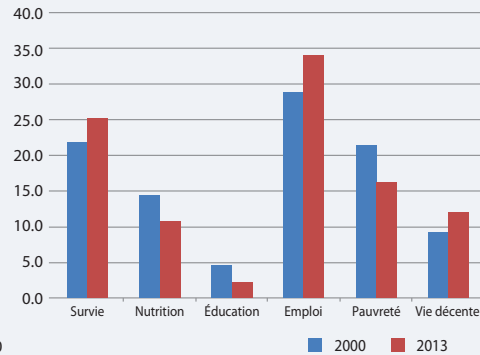


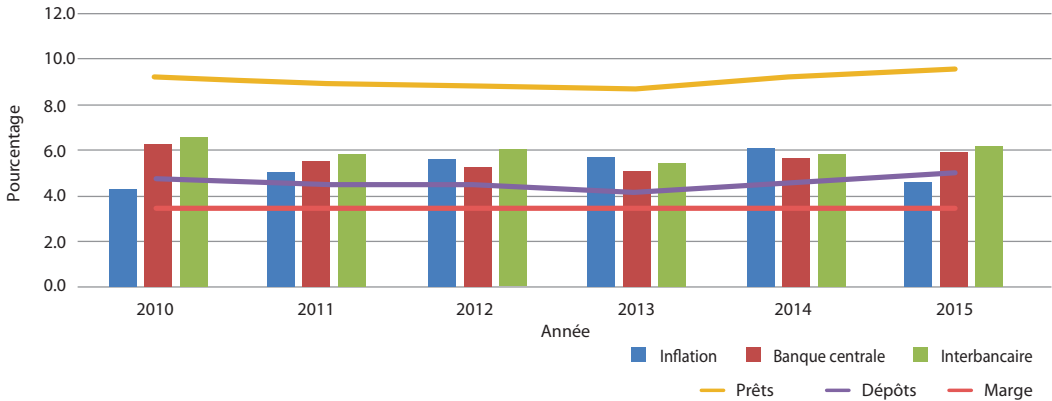
Figure B : Erreur de prévision, 2008-2014



3.3 Inflation et politique monétaire

La SARB cherche à assurer et à maintenir la stabilité des prix aux fins d'une croissance économique équilibrée et durable dans le pays. Pour les orientations stratégiques, la SARB cible des taux d'inflation de l'ordre de 3 à 6 %. Depuis 2010, à l'exception de 2014, la banque centrale a réussi à maintenir l'indice des prix à la consommation annuel moyen dans cette fourchette, en le faisant passer à une moyenne de 4,6 % en 2015 (voir figure 6). Face à un dilemme de croissance lente et de hausse des prix, la banque a choisi de temporiser ou de relever progressivement les taux directeurs. Par exemple, en avril 2016, l'inflation générale et l'inflation de base avaient respectivement atteint 6,2 % et 5,5 % en glissement annuel, ce qui a amené la banque à augmenter le taux directeur de 50 points de base en 2015 et de 75 points de base en 2016, au taux actuel de 7 %. Même dans un contexte de ralentissement de l'économie, la banque a estimé que les risques d'une inflation galopante étaient élevés, étant donné sa mission de base.

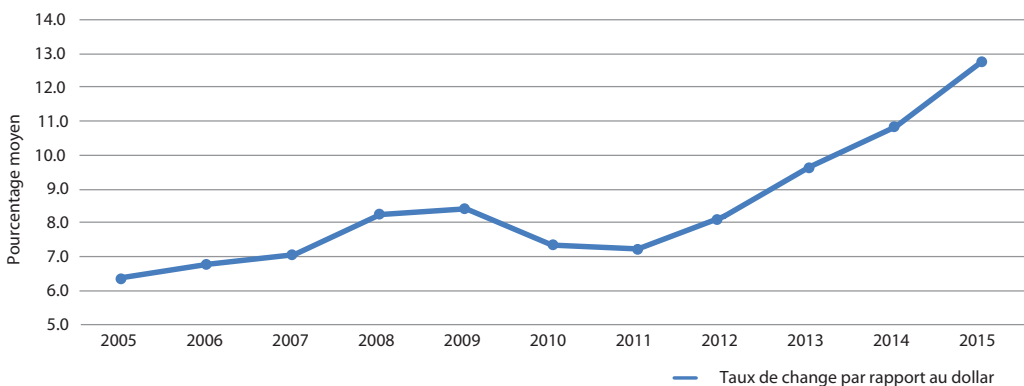
Figure 6: Taux d'inflation et d'intérêt, 2012-2015 (Pourcentage)



Source: SARB (2016a).

Le rand est une monnaie très négociée, qui a enregistré des volumes quotidiens moyens nets de transactions sur les marchés de change chiffrés à 15,6 milliards de dollars en 2015 (SARB, 2016a), par conséquent, fait montre de volatilité en fonction des événements nationaux et internationaux (voir figure 7). À partir de 2015, le taux de change du rand a été affecté par la « normalisation » de la politique monétaire aux États-Unis, la baisse des prix internationaux des produits de base et les inquiétudes concernant la croissance économique mondiale. Les facteurs internes - ralentissement de la croissance économique, déficit de compte courant, viabilité des projections budgétaires, faible confiance des entreprises et des consommateurs et incertitudes politiques - ont affecté négativement la performance du rand en 2015. En fait, le rand était l'une des monnaies qui ont enregistré les pires performances au monde en 2015, avec 12,75 rands pour un dollar, contre 10,84 pour un dollar en 2014 (SADC, 2016). Le taux de change pondéré du rand a reculé de pas moins de 19,7 % entre fin 2014 et fin 2015, la plus forte baisse depuis celle de 23,5 % enregistrée en 2008 (SARB, 2016a).

Figure 7: Fluctuation du taux de change du rand, 2005-2015 (Rands)



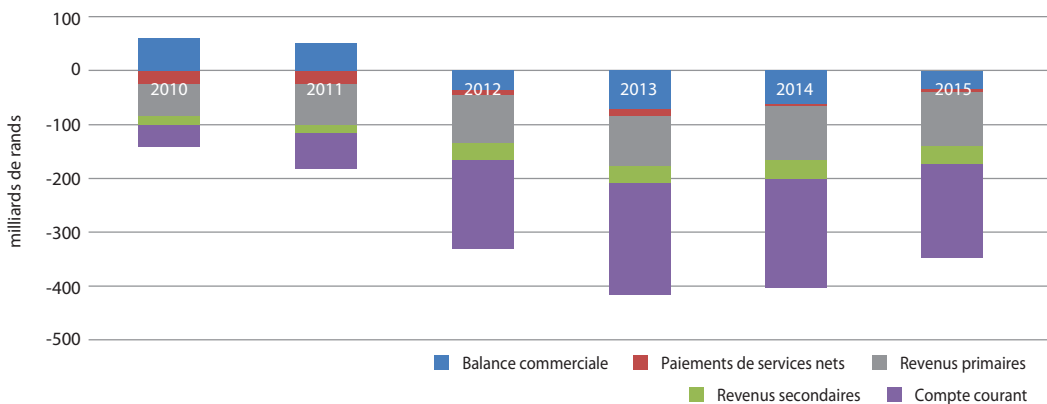
Source: SARB (2016a).

Au début de 2016, le rand a poursuivi sa tendance à la baisse, sous l'effet d'un dollar fort et de préoccupations persistantes quant aux perspectives de l'économie chinoise et au ralentissement de l'économie sud-africaine. À partir de février 2016, le rand s'est quelque peu stabilisé, remontant à moins de 14 rands pour un dollar. Cependant, les nouvelles menaces d'arrestation du ministre des Finances ont entraîné une dépréciation à plus de 14 rands pour un dollar à la fin du mois d'août 2016. Les fluctuations du rand sont un bienfait tout relatif: si le taux de change actuel du rand est favorable à la croissance des exportations intérieures (voir section 3.4), la probabilité d'une hausse des coûts intérieurs des intrants et d'une croissance économique plus lente dans les principaux pays partenaires commerciaux d'exportation de l'Afrique du Sud peuvent éroder les gains potentiels de la dépréciation de sa monnaie.

3.4 Compte courant

L'Afrique du Sud n'a pas enregistré d'excédent annuel de compte courant depuis 2002, date à laquelle l'excédent était de 0,9 % du PIB (Afrique du Sud, DPME, 2015). Depuis lors, ce compte est resté déficitaire, ce qui a rendu nécessaire la compensation du compte capital et du compte financier au moyen des excédents. Ainsi, les sorties massives de capitaux provoquées par une notation à haut risque du point de vue des investissements pourraient entraîner une forte dépréciation de la monnaie, entre autres ajustements économiques. Le déficit de la balance des paiements du compte courant sud-africain est néanmoins passé de 5,4 % du PIB en 2014 à 4,3 % du PIB en 2015, en grande partie grâce à l'amélioration du solde commercial résultant de la hausse des recettes d'exportation (figure 8). Le déficit commercial s'est rétréci sur une base annuelle, passant de 1,7 % du PIB (5,9 milliards de dollars) en 2014 à 0,9 % (2,7 milliards de dollars) en 2015. Le secteur extérieur aurait connu un meilleur rendement n'eut été le déficit traditionnel des services, du compte de revenus et des transferts courants avec le reste du monde. Toutefois, le déficit annuel de ce compte s'est en fait amélioré, de 3,6 % du PIB en 2014 à 3,5 % du PIB en 2015, en partie grâce à la stabilité des recettes touristiques nettes, les touristes étrangers ayant tiré parti de la faiblesse du rand (SARB, 2016a, SADC, 2016).

Figure 8: Balance des paiements courants, 2010-2015 (milliards de rands)



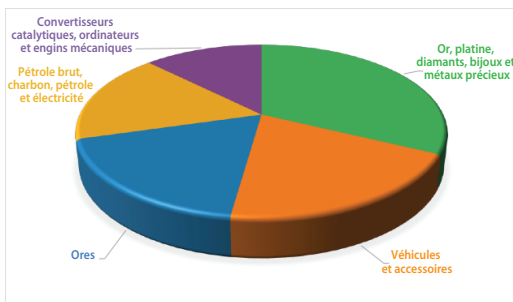
Source: SARB (2016a).

L'économie sud-africaine est bien diversifiée, le secteur manufacturier jouant un rôle important dans les exportations (voir figure 9). Aspect également notable, la contribution du secteur minier a chuté de 21 % en 1960 à moins de 6 % en 2015. Le volume des importations de marchandises a augmenté en 2015, suite à la hausse de la demande intérieure de produits miniers importés et de produits manufacturés en dépit du ralentissement de la croissance économique intérieure et de la dépréciation soutenue du rand. La hausse du volume des importations minières reflétait en grande partie une forte augmentation des produits minéraux, en particulier le pétrole brut, en raison d'une baisse sensible des prix internationaux du pétrole brut. En pourcentage des dépenses intérieures brutes réelles, le volume total des importations de marchandises (voir figure 10) est passé de 25,8 % en 2014 à 26,7 % en 2015. Malgré l'affaiblissement sensible du rand, le prix en rand des importations a diminué de 4,6 en 2015, sous l'effet de la forte baisse du prix international du pétrole brut au cours de la période. La valeur a chuté à 84,4 milliards de dollars en 2015, contre 98,6 milliards de dollars en 2014. Les termes de l'échange de l'Afrique du Sud se sont améliorés de 2014 à 2015 (SARB, 2016a, SADC, 2016).

Même si la dépréciation de la valeur d'échange du rand a stimulé les recettes d'exportation des producteurs nationaux, les bénéfiques en découlant ont été entièrement neutralisés par une nouvelle baisse des prix internationaux des produits d'exportation sud-africains, en particulier au dernier trimestre de 2015. Pour 2015, le prix en dollars d'un panier de produits d'exportation non aurifères produits en Afrique du Sud a diminué de 21,5 %, après une baisse de 9,4 % en 2014. En pourcentage du PIB réel, le volume des exportations de marchandises est passé de 23,2 % en 2014 à 24 % en 2015, ce qui témoigne de la meilleure performance des producteurs sud-africains sur les marchés internationaux en tirant profit du taux de change compétitif du rand.

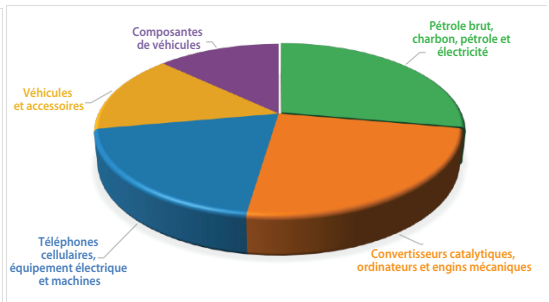
Le prix de l'or a accusé une légère baisse, passant de 1 125 dollars l'once fin au troisième trimestre de 2015 à 1 104 dollars au quatrième trimestre, soit 1,8 %. En raison notamment de

Figure 9: Principaux produits d'exportation, 2015 (Pourcentage)



Source: SARB (2016a).

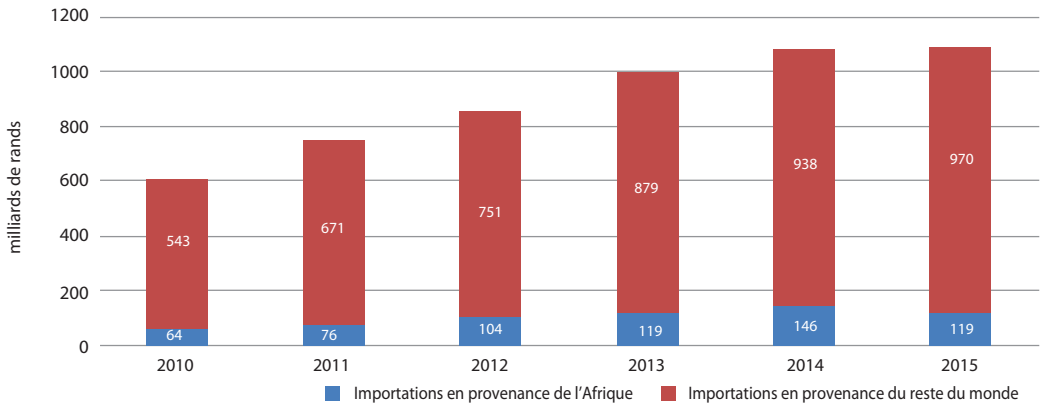
Figure 10: Principaux produits d'importation, 2015



Source: SARB (2016a).

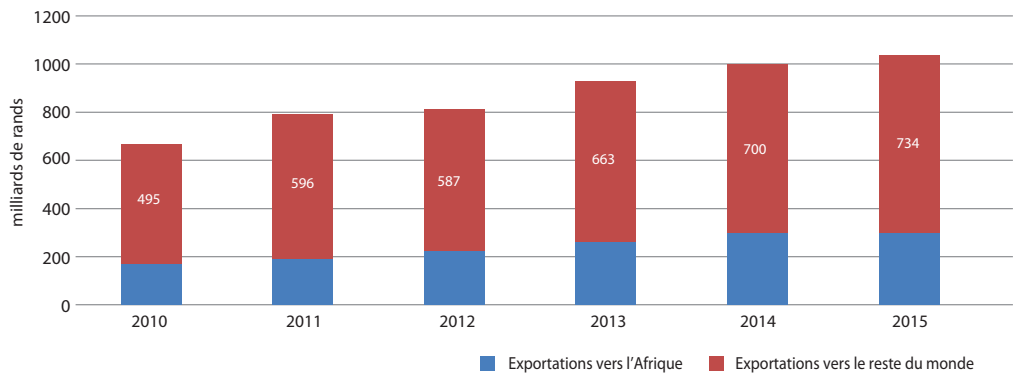
la dépréciation du taux de change du rand, le prix moyen réalisé de l'or en rand a augmenté de 9,7 % au cours de la même période. Si l'on y ajoute une augmentation de 1,5 % du volume des exportations nettes d'or au dernier trimestre de 2015, les recettes d'exportation des producteurs d'or sud-africains ont progressé de 11,3 % au cours de la période. En glissement annuel, les recettes nettes d'exportation de l'or sont passées de 63 milliards de rands en 2014 à 68 milliards de rands en 2015 (SARB, 2016a).

Figure 11: Importations, 2010-2015 (milliards de rands)



Source: SARB (2016a).

Figure 12: Exportations, 2010-2015 (milliards de rands)



Source: SARB (2016a).

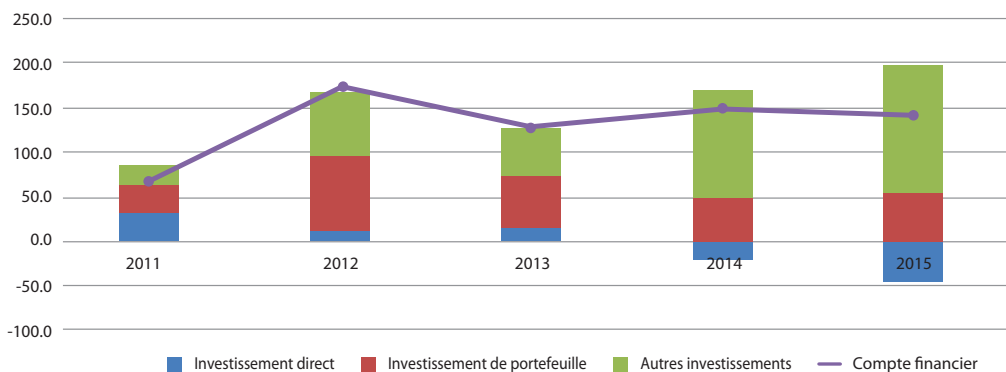
L'Afrique du Sud continue de réaliser moins d'échanges avec le reste de l'Afrique, et la région de l'Afrique australe en particulier, qu'avec les pays occidentaux (voir figures 11 et 12). Les principales destinations d'exportation sont la Chine, Hong Kong, la Chine, l'Inde, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les principaux pays d'origine des importations sont la Chine, l'Allemagne, l'Inde, l'Arabie saoudite et les États-Unis, qui fournissent du pétrole brut, du pétrole raffiné, des voitures, des ordinateurs et de l'or.

3.5 Compte de capital et compte financier

En 2015, des afflux massifs de capitaux ont été enregistrés en dépit des poussées d'aversion pour le risque chez les investisseurs internationaux à l'égard des économies émergentes (voir figure 13). L'incertitude sur les marchés financiers internationaux a continué d'être dominée par des facteurs comme la normalisation de la politique monétaire aux États-Unis, la baisse des prix internationaux des produits de base et les inquiétudes quant au dynamisme de la croissance économique de la Chine. En Afrique du Sud, les entrées réduites de capitaux ont également pâti de la faible croissance économique, de la persistance des déficits courants et des perspectives négatives des agences de notation quant à la croissance économique. En dépit de cette conjoncture, une entrée globale de capitaux de l'ordre de 142,3 milliards de rands (3,5 % du PIB, soit 10,2 milliards de dollars) a été enregistrée en 2015, soit un peu moins que les 150,2 milliards de rands (3,9 % du PIB, soit 10,7 milliards de dollars) engrangés en 2014 (SARB, 2016a).

La position extérieure nette est passée d'une valeur négative de 136 milliards en juin 2015 à une valeur positive de 111 milliards de rands en septembre 2015 - la première position extérieure nette positive depuis 1956. Cette situation est attribuée à la volatilité et à la baisse des marchés boursiers nationaux et mondiaux, ainsi qu'à la dépréciation marquée du taux de change du rand. En pourcentage du PIB, le passif extérieur du pays est passé de 132,2 à 130,4 %, de juin à septembre 2015, tandis que les avoirs extérieurs du pays sont passés de 128,7 à 133,2 % au cours de la même période. Cela a fait passer la position extérieure nette du pays à un niveau positif de 2,8 % du PIB en septembre 2015, contre un ratio négatif de 3,5 % en juin 2015.

Figure 13: Solde du compte financier, 2011-2015 (milliards de rands)



Source: SARB (2016a).

L'accumulation des avoirs de réserve, particulièrement par les pays émergents, a marqué un arrêt puis s'est inversée entre 2014 et 2015, sous l'effet de la baisse soutenue des prix des produits de base, de la normalisation attendue de la politique monétaire des États-Unis et de la restructuration de l'économie chinoise. La baisse des avoirs de réserve de l'Afrique du Sud a toutefois été relativement faible, en raison de la politique de la SARB consistant à s'abstenir d'intervenir sur le marché des changes. La valeur des réserves brutes d'or et autres réserves en Afrique du Sud est passée de 49,1 milliards de dollars en 2014 à 45,8 milliards de dollars en 2015 (SARB, 2016a). En août 2016, la SARB a indiqué que les réserves officielles d'or et de devises avaient légèrement diminué, passant de 46,4 milliards de dollars en juin 2016 à 46,2 milliards de dollars en juillet 2016 (SARB, 2016c). Outre le fait d'être un indicateur de la capacité du pays à rembourser sa dette extérieure à court terme et à protéger sa monnaie, ces réserves constituent également l'un des facteurs utilisés pour déterminer la cote de crédit d'un pays.

Le niveau de couverture des importations est passé de 5,2 à 5,7 mois entre septembre et décembre 2015, en partie à cause de la baisse des prix des importations. La position de liquidité internationale de l'Afrique du Sud est passée de 41,2 à 40,7 milliards de dollars de septembre à décembre 2015, avant de revenir à 40,9 milliards de dollars en juillet 2016 (SARB, 2016a).

4

Développement social

L'indice africain de développement social (IADS) (voir encadré 3) a été mis au point par la Division des politiques de développement social de la CEA, en réponse à une demande spéciale des États membres africains qui souhaitent disposer d'un indicateur de l'exclusion sociale propre à l'Afrique. Il part du principe fondamental selon lequel le développement social doit se traduire par l'amélioration effective des conditions de vie des populations humaines. Suivant une approche de cycle de vie, l'outil vise à évaluer le degré d'exclusion selon six aspects fondamentaux du bien-être : la survie, la santé, l'éducation, l'emploi, la productivité et une vie décente. Faisant usage des données nationales disponibles, cet outil aide à cartographier et à évaluer l'efficacité des politiques sociales dans la réduction de l'exclusion humaine aux niveaux national et régional. L'indice aide également les pays à améliorer la collecte de données et renforce leur capacité à suivre les progrès accomplis en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En tant qu'outil de stratégie, l'indice vient compléter les efforts déployés par les États membres pour mettre au point des politiques sociales plus inclusives et vise à faciliter la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui accordent tous les deux une place primordiale à l'inclusion comme moteur du développement durable et équitable.

Encadré 3: Indicateur de développement social en Afrique du Sud

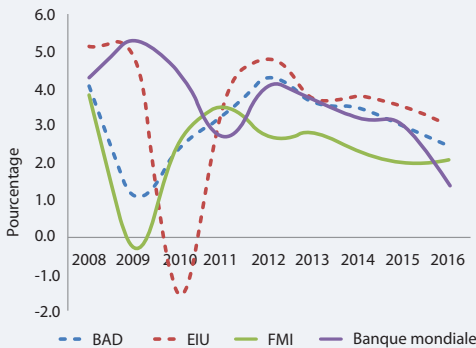
L'Afrique du Sud est passée d'une catégorie d'exclusion humaine relativement élevée en 2000 à un niveau moyen en 2013 (voir figure A). Cela a été rendu possible par un certain nombre de facteurs généraux, dont des politiques de croissance, d'inclusion et de cohésion sociales. À titre d'exemple, ces dernières années, la politique officielle a tenté d'orienter les dépenses publiques vers la lutte contre le dénuement dans des domaines tels que l'amélioration de l'accès aux soins de santé et la qualité de l'éducation, la fourniture de travail décent, la durabilité des moyens de subsistance et le développement des infrastructures économiques et sociales (Ncube et al., 2012).

Nonobstant la réduction globale de l'indice, la figure B montre que la majeure partie de l'exclusion humaine en Afrique du Sud découle de la contribution du chômage des jeunes et de la mortalité infantile. Le chômage des jeunes, en particulier, reste un défi majeur à travers le pays, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés qui n'ont pas l'expérience requise sur les marchés du travail formels. Entre 2000 et 2013, les contributions du chômage des jeunes et de la mortalité infantile (la survie de l'enfant) à l'exclusion humaine ont augmenté à des degrés divers, reflétant les défis des politiques de l'emploi en ce qui concerne la

participation aux marchés du travail formels et les inégalités d'accès aux établissements de santé au cours de la première phase de la vie. Malgré ces défis, le pays a réalisé des progrès notables en réduisant les effets du retard de croissance des enfants et de la pauvreté sur l'exclusion générale. Cependant, il s'agit de résultats globaux qui masquent les disparités entre les hommes et les femmes car les données ne sont pas désagrégées. En outre, les données infranationales n'étaient pas disponibles pour faire ressortir la répartition spatiale de l'exclusion humaine à travers le pays.

Vu que l'exclusion humaine en Afrique du Sud est essentiellement fonction du manque de débouchés économiques sur le marché du travail et de la mortalité infantile élevée, le gouvernement a déployé toute une gamme d'interventions et de stratégies ciblées pour inverser les tendances. Par exemple, pour relever les défis de la jeunesse, notamment le chômage, le gouvernement a mis en place une Politique nationale de la jeunesse pour 2015-2020, dont l'objectif, entre autres, est de permettre le développement optimal des jeunes en renforçant leurs capacités de façon à transformer l'économie et le pays, une politique qui implique l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités au cours des deux prochaines décennies (Afrique du Sud, Agence nationale de développement de la jeunesse, 2015). À un niveau pragmatique, le gouvernement a suggéré d'améliorer les services publics de l'emploi pour les jeunes afin d'aider à l'adéquation des compétences, à la recherche d'emploi, à l'orientation et au counseling professionnels, au développement des compétences et à l'insertion sur le marché du travail (Trésor national, 2011). Au titre des interventions en matière de santé, le gouvernement utilise des mesures de redistribution budgétaire ciblant les pauvres dans le cadre de ses stratégies visant à combler l'écart entre les personnes exclues du développement général et celles qui ne le sont pas. Plus précisément, le gouvernement sud-africain met déjà en œuvre à un vaste programme de protection sociale qui utilise des transferts monétaires, des allocations sociales, des services gratuits et des arrangements institutionnalisés pour venir en aide à des couches vulnérables de la population. Le plus grand nombre de bénéficiaires de la protection sociale en Afrique du Sud sont les familles pauvres et les enfants. Le gouvernement a également pris l'engagement politique de parvenir à une couverture sanitaire universelle et à une sécurité sociale complète dans le cadre de son plan d'action de discrimination positive visant à réduire les inégalités au niveau des services sociaux et de santé. Cependant, il y a lieu de plus orienter les dépenses de santé vers les problèmes de santé qui touchent les enfants, en particulier les causes de mortalité infantile dans le pays.

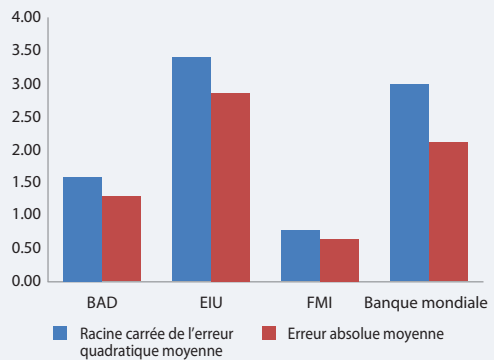
Figure A: L'indice africain de développement social en Afrique du Sud



Source: Calculs de la CEA sur la base des données nationales.

Source: ECA (2016).

Figure B: Moteurs de l'exclusion humaine (Pourcentage)



Source: Calculs de la CEA sur la base des données nationales.

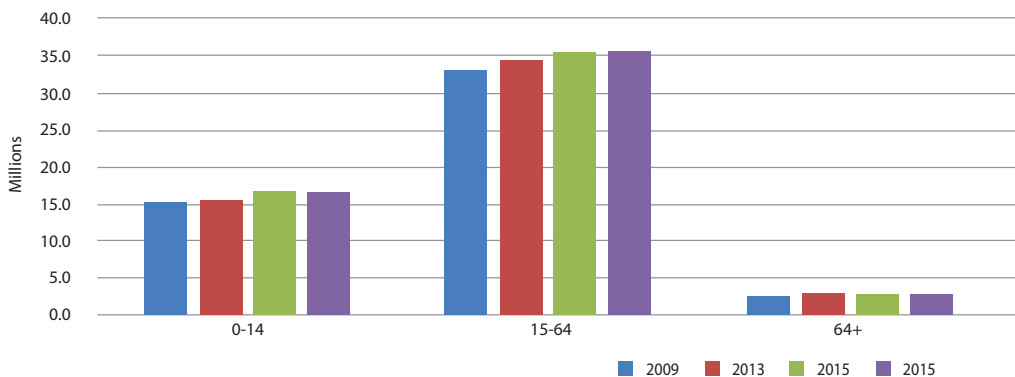
4.1 Dynamique démographique

Selon les estimations, la population de l'Afrique du Sud s'élevait à 55,91 millions en juin 2016, dont 51 % de femmes. Entre 2002 et 2016, l'Afrique du Sud a connu une croissance démographique positive en glissement annuel grâce à une augmentation de l'espérance de vie et à une baisse des taux de mortalité infantile. Près d'un tiers (30,1 %) de la population a moins de 15 ans, alors que 8 % de la population a 60 ans et plus. Avec 64,7 % de la population âgée entre 15 et 64 ans, le rapport de dépendance économique en Afrique du Sud est de 66,8 % (voir figure 14) (SSA, 2016e).

L'Afrique du Sud est l'un des rares pays en développement qui enregistre une augmentation de la proportion de la population âgée de 60 ans et plus, de 6,61 % en 2002 à 8,01 % en 2016. La baisse des taux de croissance démographique en glissement annuel des jeunes de 15 à 34 ans, conjuguée à l'augmentation des taux de croissance chez les personnes âgées de 60 ans et plus, indique que l'âge moyen de la population de l'Afrique du Sud augmente. Avec une baisse du taux de fécondité totale dans le temps et une augmentation de l'espérance de vie, l'Afrique du Sud devrait connaître une augmentation continue de la dépendance des personnes âgées. La proportion croissante de personnes âgées créera de nouveaux défis: la dépendance des personnes âgées, la vulnérabilité sociale et économique et une pression accrue sur la santé et les soins sociaux.

On assiste à une rapide urbanisation depuis les années 90, où un peu plus de 50 % de la population résidait dans les zones urbaines. En 2016, la population urbaine a atteint 63 %. On estime qu'en 2030, la population urbaine augmentera de 7,8 millions (La Présidence, 2014). Les raisons de cette urbanisation rapide incluent le démantèlement des structures de l'apartheid, telles que le système des homelands et les restrictions en matière de résidence. Comme indiqué à la section 5, les provinces relativement riches (Gauteng et Cap-Occidental)

Figure 14: Ventilation de la population par tranche d'âge, 2009-2016 (millions)



Source: SSA (2016e).

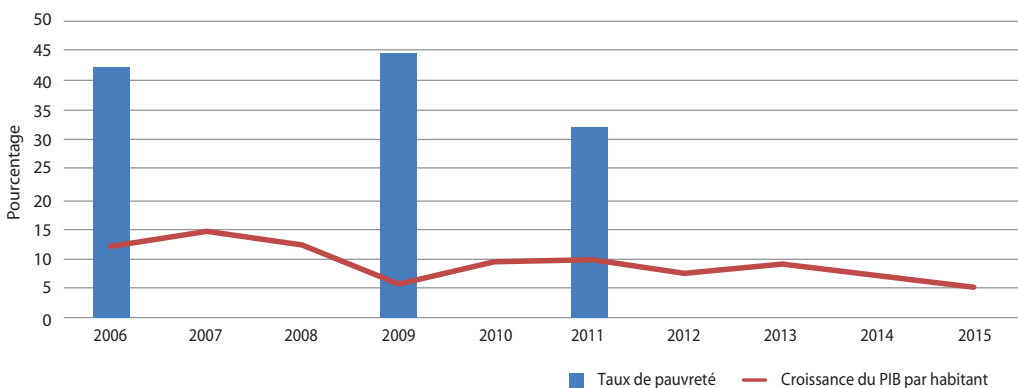
ont connu une immigration nette, tandis que les plus pauvres (par exemple le Limpopo et le Cap-Oriental) ont souffert d'une émigration nette en raison notamment de services publics médiocres et de possibilités d'emploi limitées.

4.2 Pauvreté et emploi

Les niveaux de pauvreté en Afrique du Sud se sont progressivement améliorés depuis l'avènement de la démocratie. En 2011, le niveau de pauvreté était de 45,5 % (environ 23 millions de personnes), contre 57,2 % en 2006, selon la limite supérieure du seuil de pauvreté. Les améliorations résultent en grande partie de l'augmentation des revenus, de l'expansion du crédit et d'un énorme « salaire social » comprenant les soins gratuits de santé primaire, les écoles gratuites, les allocations sociales, y compris les pensions de vieillesse et les pensions alimentaires pour enfants, les maisons gouvernementales et la prestation de services de base, notamment l'eau, l'électricité et l'assainissement. La pauvreté extrême est passée de 12,6 millions en 2006 à 10,2 millions en 2011 (SSA, 2014). Les effets des récentes crises économiques mondiales se reflètent dans la baisse du PIB par habitant en 2009 et en 2011, ainsi que dans la poursuite de la contreperformance de l'économie à partir de 2013. Bien que le taux de pauvreté ait augmenté à la suite de la crise financière mondiale de 2008-2009, le gouvernement a étendu la protection sociale après la crise mondiale de 2010-2011 pour protéger les pauvres contre le dénuement (voir figure 15).

Le taux de chômage élevé reste l'un des défis socioéconomiques de l'Afrique du Sud. Les flux d'investissements ont été en grande partie à forte intensité de capital, laissant une grande partie de la population, en particulier les 20,3 millions de jeunes (36,3 % de la population) âgés de 15 à 34 ans dans l'impossibilité de réaliser leur potentiel productif (SSA, 2016e). Le taux de création d'emplois marque le pas par rapport au nombre de personnes en quête d'emploi. En effet, le nombre de personnes occupées est passé de 13,4 millions en 2003 à 16 millions en 2015 (Afrique du Sud, DPME, 2015); toutefois, le taux de chômage s'était établi à 26,6 %

Figure 15: Évolution du taux de pauvreté et du PIB par habitant, 2006-2015 (Pourcentage)



Source: SARB (2016a).

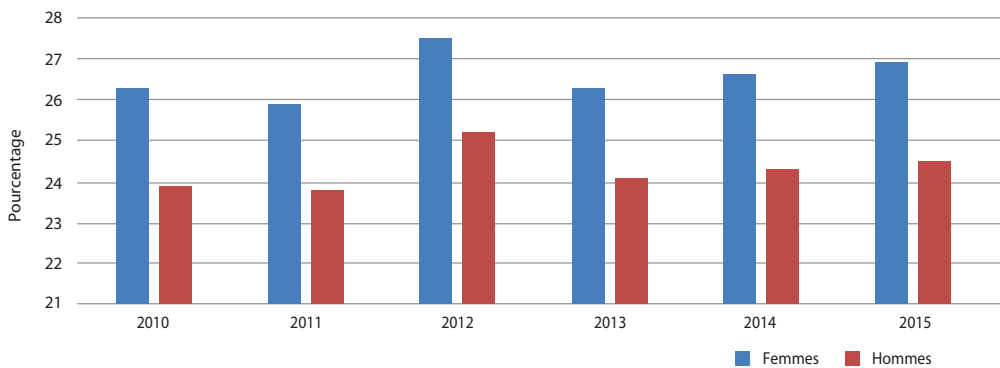
(29,1 % pour les femmes, 24,6 % pour les hommes) au deuxième trimestre de 2016 (voir tableau 4). Comme le montre la figure 16, les femmes ont au fil des ans plus souffert du chômage que les hommes, ce qui a contribué à l'inégalité entre les sexes. En raison de la faible croissance économique actuelle, l'emploi s'est contracté de 0,8 % (soit 129 000 personnes) au deuxième trimestre de 2016 à 15,5 millions, sous l'effet des pertes d'emplois dans tous les secteurs autres que le secteur manufacturier (SSA, 2016d), ce qui souligne les difficultés de création d'emplois malgré les efforts décrits à la section 5.

Tableau 4: Taux d'emploi et de chômage, 2015 et 2016 (Pourcentage)

Taux (%)	Premier trimestre, 2016	Deuxième trimestre, 2016	Variation trimestrielle	Deuxième trimestre, 2015	Variation d'une année sur l'autre
Taux de chômage	26,7	26,6	-0,1	25,0	1,6
Ratio emplois/population (taux d'absorption)	43,0	42,5	-0,5	43,5	-1,0
Taux de participation Taux d'activité	58,7	57,9	-0,8	58,1	-0,2

Source: SSA (2016d).

Figure 16: Taux de chômage des femmes et des hommes, 2010-2016 (Pourcentage)



Source: SSA (2016d).

4.3 Santé

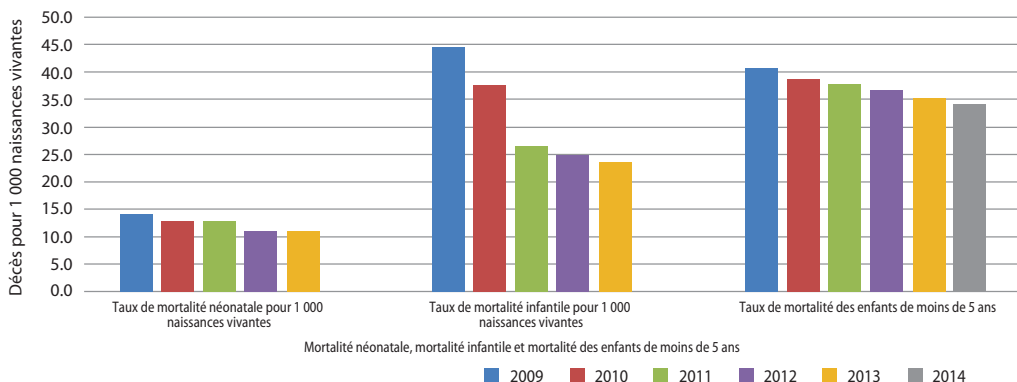
L'espérance de vie à la naissance en 2016 est estimée à 62,4 ans (59,7 ans pour les hommes et 65,1 ans pour les femmes). Le taux de mortalité infantile en 2016 est estimé à 33,7 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit un peu moins que les 34,4 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2015. Le taux global de prévalence du VIH en 2016 est estimé à 12,7 % de la population totale sud-africaine, en hausse par rapport au taux de 11,2 % enregistré en 2015. Le nombre total de personnes vivant avec le VIH est passé de 6,19 millions en 2015 à 7,03 millions en 2016. Parmi les personnes âgées de 15 à 49 ans, on estime que 18,9 % sont séropositives, soit une augmentation par rapport au taux de 16,6 % affiché en 2015 (SSA, 2016e). Diverses interventions visant à améliorer la santé des citoyens font l'objet d'amélioration et d'extension à large échelle.

Pour améliorer l'accès aux soins de santé, on a supprimé les tickets modérateurs pour les femmes enceintes, les enfants de moins de six ans et les personnes handicapées. En 2014, 1 500 projets d'infrastructures sanitaires ont été réalisés, y compris de nouvelles installations et la réhabilitation des installations existantes. La même année, 44 000 spécialistes de santé communautaire ont été affectés dans des régions rurales reculées et mal desservies depuis l'instauration du service civique en 1998 (La Présidence, 2014). Les résultats de ces réformes sont mitigés.

L'Afrique du Sud dispose actuellement du plus vaste programme mondial de fourniture de traitements antirétroviraux aux personnes vivant avec le VIH recensées. Le budget de 2016 prévoit une augmentation de la fourniture de médicaments antirétroviraux de 3,8 millions en 2015/16 à plus de 5 millions de Sud-Africains dans le besoin d'ici 2018/19 (SSA, 2016e, Trésor national, 2016b). La tuberculose demeure un grave problème de santé publique dans le pays. Le taux de guérison des patients tuberculeux est passé de 61,6 % en 2006 à 75,8 % en 2012. Les nouveaux cas de tuberculose sont passés de 389 000 en 2011 à 328 000 en 2013 (Afrique du Sud, DPME, 2015) et le taux d'incidence est passé de 993 à 860 cas pour 100 000 personnes de 2011 à 2013 (Afrique du Sud, Département de la santé, 2015). Les cas de paludisme ont diminué de 43,4 %, en témoignent 6 846 cas signalés en 2013, contre 15 649 en 2002 (Afrique du Sud, DPME, 2015).

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est passé de 56 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2009 à 41 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2013 (voir figure 17, Afrique du Sud, ministère de la santé, 2015), principalement grâce aux programmes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant, à l'amélioration des taux de vaccination visant à protéger les enfants contre les maladies évitables comme la diarrhée et la pneumonie, et à la supplémentation en vitamine A, qui a fait baisser la carence en vitamine A. Le taux de mortalité maternelle a, dans un premier temps, fait un bond de 150 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 281 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2008. Au cours de la deuxième décennie, ce taux a commencé à diminuer, en raison de l'introduction du traitement antirétroviral en faveur de toutes les femmes enceintes vivant avec le VIH qui ont un nombre de cellules CD4 inférieur à

Figure 17: Taux de mortalité infantile, 2009-2016 (décès pour 1 000 naissances vivantes)



Source: Afrique du Sud, OMD: Rapport de pays 2015.

350, et de la fourniture de traitement à toutes les autres femmes enceintes qui vivent avec le SIDA à partir de la 14^e semaine. Le ministère de la Santé (2015) a signalé 197 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2011.

La lutte contre les maladies non transmissibles a pris plusieurs formes. La législation visant à réduire le tabagisme a entraîné une baisse du phénomène chez les personnes âgées de 15 ans et plus, passant de 33 % en 1993 à 21 % en 2010. Des règlements ont été adoptés pour limiter les acides gras trans et la teneur en sel des aliments transformés. Le dépistage des maladies non transmissibles à travers des campagnes et des analyses de glycémie et de tension artérielle dans le cadre de campagnes de conseil et de dépistage du VIH a été intensifié. En 2014, le gouvernement a introduit le vaccin contre le virus du papillome humain pour réduire l'incidence du cancer du col de l'utérus. Le gouvernement continue de collaborer avec différentes associations de santé pour améliorer la prévention et faciliter de meilleurs services en ce qui concerne les autres maladies non transmissibles comme le diabète et les maladies cardiaques (Afrique du Sud, Département de la santé, 2015).

4.4 Éducation

Entre 2006 et 2016, la fréquentation scolaire de la population âgée de 5 ans et plus s'est améliorée, avec 17 millions de personnes supplémentaires (35 %) fréquentant un établissement d'enseignement. Les écarts entre les provinces et les sexes dans la fréquentation scolaire sont minimes. Le niveau d'instruction s'est amélioré, avec une baisse de 1,4 million de personnes n'allant pas à l'école entre 1996 et 2016, et l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire ont fait des progrès. Le nombre de personnes âgées de 25 à 34 ans ayant obtenu une licence a augmenté entre 1996 et 2016 (SSA, 2016c).

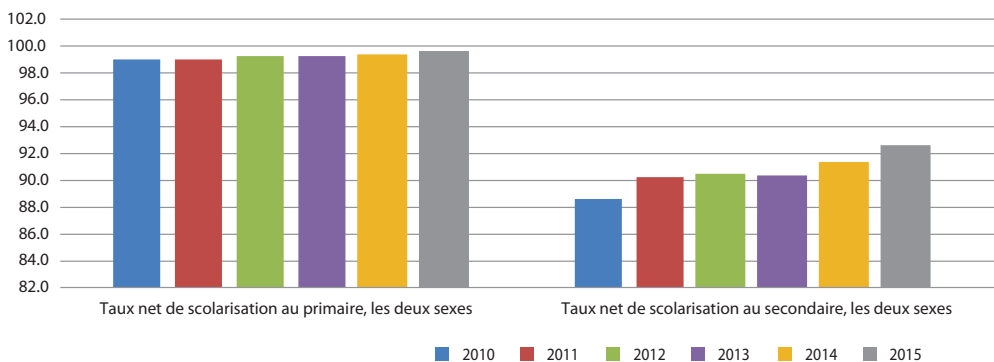
Plus d'un million d'enfants de moins de 4 ans sont maintenant dans un établissement de développement de la petite enfance ou une certaine forme d'école hors de leurs foyers. Le

taux d'inscriptions brut au secondaire est passé de 51 % en 1994 à 89 % en 2015, alors que le taux d'inscriptions brut au primaire en 2015 était élevé, soit environ 94,2% (voir figure 18). Le nombre d'apprenants pour un enseignant est passé de 33 à 1 en 2000 à 30,8 à 1 en 2015. Globalement, l'Afrique du Sud a atteint la parité entre les sexes pour ce qui est de la scolarisation ainsi que l'OMD concernant l'éducation primaire pour tous (OMD, 2015). En 2012, 78 % des apprenants (plus de 8 millions) dans 80 % des écoles publiques (près de 20 000 écoles) ont bénéficié de la politique de gratuité pour les ménages pauvres. En 2012, environ 9 millions d'élèves dans 20 905 écoles primaires et secondaires ont bénéficié d'un repas scolaire financé par le gouvernement (La Présidence, 2014, SSA, 2016d).

Les effectifs universitaires sont passés de 495 356 étudiants en 1994 à plus d'un million en 2016, la fréquentation des étudiants pauvres étant surtout facilitée par les prêts et bourses du gouvernement et du secteur privé. Les femmes représentent environ 58 % de tous les étudiants inscrits à des programmes universitaires. Les étudiants noirs représentent plus de 80 % de tous les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur (La Présidence, 2014).

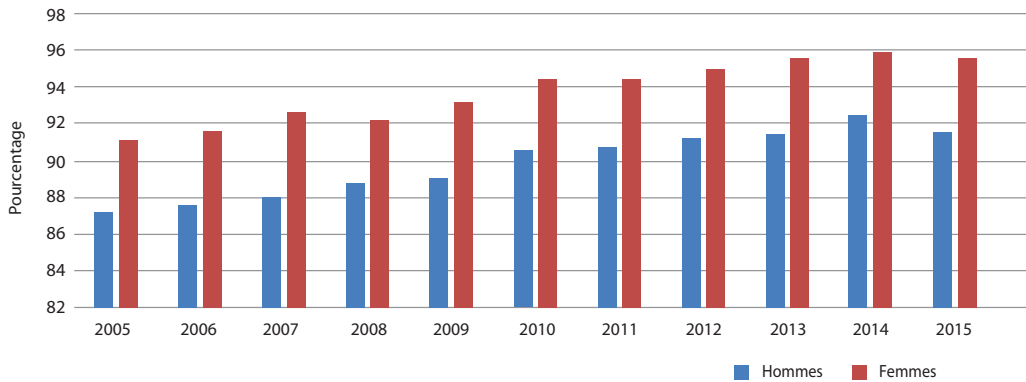
Les résultats de SSA (2016e) montrent que la fréquentation scolaire des personnes âgées de 5 ans et plus s'est améliorée entre 1996 et 2016. Près de 17 millions d'individus (35 % de ce groupe d'âge) ont fréquenté un établissement d'enseignement en 2016, avec un déséquilibre minimal entre les sexes. Le niveau d'instruction s'est amélioré, avec une baisse de 1,4 million de personnes n'allant pas à l'école entre 1996 et 2016, et l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire ont fait des progrès. Le nombre de personnes âgées de 25 à 34 ans ayant obtenu une licence a augmenté entre 1996 et 2016. Comme indiqué, la parité entre les sexes a été atteinte au niveau scolaire et plus de femmes que d'hommes fréquentent les établissements d'enseignement supérieur. La figure 19 illustre les réalisations des femmes par rapport aux hommes en ce qui concerne l'alphabétisation dans la tranche d'âge de 15-24 ans.

Figure 18: Taux net de scolarisation, 2010-2015



Source: SSA (2016c).

Figure 19: Taux d’alphabétisation chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, 2005-2015 (Pourcentage)



Source: SSA (2016e).

Face au défi d’un nombre croissant de citoyens ayant une qualification scolaire et de plus en plus de niveau universitaire, mais manquant de compétences pour répondre aux besoins de l’industrie, l’encadré 4 décrit l’une des principales mesures prises pour combler cette lacune, faisant intervenir le gouvernement central, les sociétés d’État, les établissements universitaires et le secteur privé.

Encadré 4: Lier l’éducation et la formation aux besoins de l’industrie

Les Autorités d’éducation et de formation professionnelle (SETA) ont été mises en place pour établir des liens entre la formation professionnelle et les besoins des secteurs économiques et offrir des possibilités d’apprentissage combinant l’apprentissage théorique et l’expérience professionnelle sur le lieu de travail. La création en 2006 de différents organismes d’assurance de la qualité avait pour objet d’améliorer l’articulation des qualifications tout en maintenant leur qualité. Les chômeurs ayant terminé ce programme d’apprentissage avaient atteint plus de 22 000 par an en 2013. En raison des difficultés à placer les apprenants dans les structures d’apprentissage pour acquérir l’expérience du lieu de travail et à leur trouver des emplois durables, les SETA ont dû dépenser davantage sur des cours de fond sanctionnés par des qualifications professionnelles et techniques dans les grandes écoles et universités publiques, en particulier les universités de technologie.

Historiquement, la majeure partie de la formation artisanale avait été assurée par les entreprises publiques, mais la commercialisation de ces entreprises a porté un coup à la formation, et de nombreux centres de formation artisanale ont dû fermer. Dans le cadre de l’Initiative de croissance accélérée et partagée de l’Afrique du Sud, le gouvernement a lancé en 2006 l’Initiative conjointe pour l’acquisition des compétences prioritaires afin de renforcer l’offre de compétences dont avait besoin l’économie en pleine croissance. L’Initiative conjointe était un partenariat avec les entreprises et le monde du travail, qui a effectué une recherche détaillée sur l’offre et la demande des compétences envisagées. L’Initiative conjointe a également introduit des mesures visant à accroître l’offre de compétences, le cas échéant, par exemple la relance du système d’apprentissage pour faire face à la pénurie d’artisans. Depuis lors, des progrès satisfaisants ont été réalisés dans la formation artisanale, avec davantage d’inscriptions dans l’enseignement et la formation supérieurs et un nombre croissant d’artisans qui achèvent les formations.

Les programmes de formation artisanale ont été relancés avec les entreprises publiques, continuant d’être de nouveau les contributeurs majeurs à l’offre d’artisans. La formation des artisans par les entreprises publiques a

reçu un nouveau coup de fouet ces dernières années par le biais du Plan de développement des infrastructures sous la direction du Comité présidentiel de coordination des infrastructures. Entre 2011 et 2013, les entreprises publiques ont formé 4 740 artisans. Les entreprises publiques et le secteur privé ont été limitées par le manque de financement adéquat, durable et garanti provenant des SETA et du National Skills Fund, ainsi que par l'absence d'une administration unique de gestion de l'apprentissage et d'un système unique de décaissement des subventions au niveau des SETA. Le gouvernement a récemment remédié à ces blocages en instruisant les SETA, dans le nouveau règlement sur les subventions, d'affecter 80 % de leurs subventions discrétionnaires aux programmes essentiels, dont la formation artisanale est un élément important. Au total, 3 430 artisans ont réussi aux tests professionnels entre 2000 et 2006, et 6 030 artisans, entre 2007 et 2008. Cette performance s'est davantage améliorée, passant à 15 277 artisans en 2012

Source: La Présidence (2014).

4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Afrique du Sud

La situation en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes est évaluée par rapport aux domaines clefs indiqués dans le diagramme circulaire ci-dessous. Ces domaines sont importants pour l'amélioration de la vie des femmes et leur contribution à la croissance durable et inclusive de l'Afrique.

Pour déterminer l'ampleur réelle de l'inégalité entre les sexes et pour atteindre l'objectif de mesurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi, l'Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique. L'indice permet aux décideurs d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes visant à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul du score s'appuie sur les données de l'Indice de la condition de la femme, qui est l'une des composantes de l'Indice de développement et des inégalités de genre en Afrique. Pour chaque indicateur clef, le score est calculé sous forme de moyenne arithmétique non pondérée, en multipliant le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur par 10 et en arrondissant le résultat au nombre entier le plus proche. Un zéro représente le plus haut niveau d'inégalité, 5 le niveau de parité intermédiaire, et 10, la parité parfaite. Les notes de parité supérieures à 10 renvoient à des situations où les femmes ont surclassé les hommes, quel que soit le niveau de développement du domaine évalué.

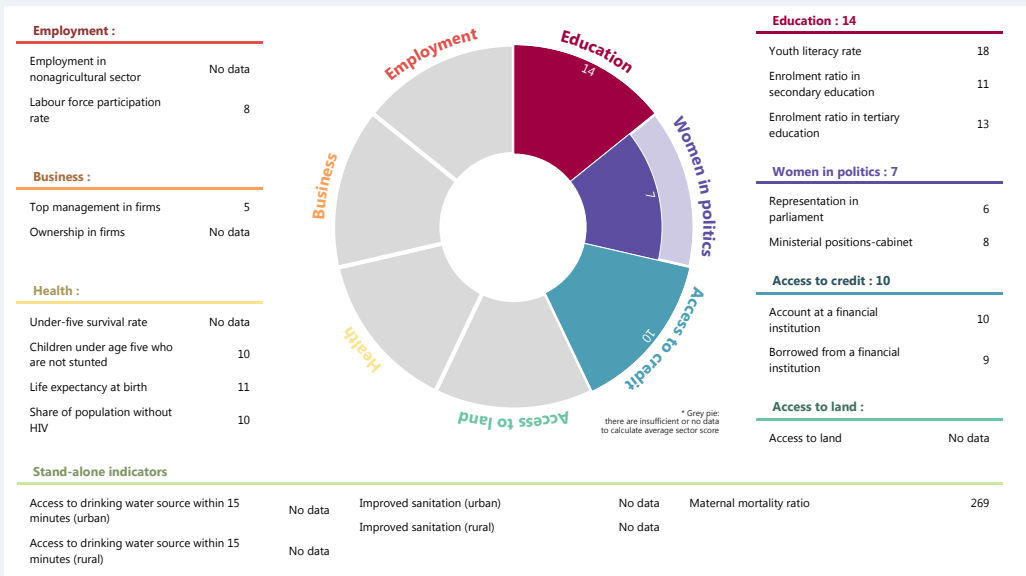
La plupart des données utilisées pour calculer les notes sont tirées des dernières sources de données disponibles au niveau national. Toutefois, pour quelques indicateurs dont le pays ne dispose pas de données désagrégées, les données internationales sont utilisées. Ces sources comprennent les ministères (Travail, 2013 ; Commerce et Industrie; Agriculture; Plan stratégique du ministère de l'Intérieur, 2015-2020; Rapport annuel de la Commission de l'équité en matière d'emploi, Commission électorale, Rapport sur les élections nationales et provinciales, 2014; Commission pour l'égalité de genre, 2012; Banking Association South Africa 2015, et Indicateurs de la Banque mondiale 2014).

Encadré 5: Égalité de genre et autonomisation des femmes - Afrique du Sud

La Constitution garantit l'égalité des droits pour les femmes et les hommes et fait obligation à l'État et à toute personne de défendre les valeurs de l'égalité et de solder l'héritage de la discrimination à l'égard des femmes. Le pays a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et d'autres instruments régionaux et internationaux relatifs à l'égalité de genre, et les législations, politiques et programmes nationaux ayant des incidences sur les femmes ont été révisés. Par exemple, la loi modifiée sur le divorce protège les droits de propriété des femmes en cas de divorce et la loi modifiée sur le mariage coutumier (2000) reconnaît les mariages coutumiers en faveur des femmes, en particulier en matière d'héritage. Les femmes peuvent désormais également obtenir un prêt hypothécaire. La loi de 1998 sur l'équité en matière d'emploi permet aux femmes d'avoir accès à un emploi formel, et les employeurs sont légalement tenus d'œuvrer à une représentation plus équitable fondée sur le sexe, la race et le handicap.

Pour faire plus entendre la voix des femmes, on a créé le Bureau de la condition féminine, la Commission de l'égalité de genre et le ministère de la Femme, de l'Enfant et des personnes handicapées. Des femmes sud-africaines ont été nommées à des postes de direction à la Commission de l'Union africaine, aux Nations Unies et ailleurs. Les femmes bénéficient d'un accès accru aux services de base au niveau des ménages, ce qui se traduit également par des résultats positifs pour les enfants et les familles.

L'accès aux possibilités est néanmoins généralement fonction du sexe. La Stratégie nationale de prévention du crime de 1996 a fait de la violence à l'égard des femmes et des enfants une priorité nationale. Le nouveau Conseil national contre la violence basée sur le genre a pour mandat de fournir des orientations stratégiques de haut niveau et d'assurer la cohérence des stratégies au niveau des secteurs pour faire face aux niveaux élevés de violence sexiste et intégrer, renforcer et mobiliser les structures de la société pour réduire la violence sexiste par la mise en œuvre de stratégies cohérentes. Les progrès réalisés par l'Afrique du Sud en matière d'égalité de genre sont évidents, en témoignent les hauts rangs occupés dans le classement des indices aussi bien internationaux que régionaux, notamment l'indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » de l'Organisation de coopération et de développement économiques (4e sur 87 pays et première en Afrique en 2012) et L'Indice de la SADC sur le genre et le développement (deuxième dans la région, en 2012) (La Présidence, 2014).



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

En Afrique du Sud, les données révèlent que l'égalité de genre a été atteinte aux niveaux suivants : compte ouvert dans une institution financière et Santé des enfants.

En ce qui concerne l'éducation, les femmes ont surclassé les hommes dans les inscriptions aux niveaux secondaire et tertiaire, ainsi que dans le taux d'alphabétisation des 15-24 ans, avec un score de parité de 18. L'espérance de vie des femmes à la naissance (65,1 ans) est supérieure à celle des hommes (59,7 ans).

Le score de parité concernant le taux d'activité est supérieur au score de parité intermédiaire (8), ce qui signifie que l'écart entre les femmes et les hommes est relativement faible.

Selon les données de la Banque mondiale pour 2014, la prévalence du VIH et du sida chez les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans était de 8,1 %, contre 4 % pour les jeunes hommes.

En ce qui concerne les femmes en politique, en Afrique du Sud, sur 490 parlementaires, 191 sont des femmes (39 %) et 299, des hommes. Environ 45 % des postes ministériels sont occupés par des femmes. Seulement 30,7 % des postes de direction dans les entreprises sont occupés par des femmes, contre 69,3 % pour les hommes.

Le taux de mortalité maternelle était de 269 pour 100 000 naissances vivantes en 2014.

5

Principaux défis: Lutter contre les inégalités et le chômage en Afrique du Sud

5.1 Nonobstant les avancées en matière de réduction de la pauvreté, les inégalités continuent de se creuser ...

Outre le taux de chômage élevé, l'Afrique du Sud doit relever le défi de l'inégalité profonde si elle veut maintenir les gains socioéconomiques obtenus depuis 1994. En utilisant la mesure du coefficient de Gini, l'inégalité est passée de 0,64 en 1995 à 0,69 en 2005, mais a depuis lors reculé à 0,63 en 2011 (Banque mondiale, 2016). Les 10 % de ménages les plus riches contrôlent plus de la moitié du revenu national (La Présidence, 2014). En 2013, l'indice d'inégalité de genre était de 0,461 et en 2012 l'indice de pauvreté multidimensionnelle était de 0,041, l'un des plus faibles de la sous-région. L'Afrique du Sud occupe le quatrième rang dans la sous-région en termes d'indice de développement humain et se situe dans la catégorie du développement humain moyen, avec un score de 0,658 en 2013 (PNUD, 2014). Au plan mondial, elle a été classée 118^e sur 187 pays au cours de la même période.

L'inégalité est en grande partie fondée sur la race, mais est également liée au sexe et à la situation géographique. En 2012, le revenu médian d'un ménage africain était inférieur à 3 000 rands (215 dollars) par mois. Ventilé par groupe ethnique d'Afrique du Sud, il était juste au-dessus de 7 000 rands pour les Métis et les Indiens, alors que pour les Blancs il était d'environ 20 000 rands. En 2012, près de 61 % des femmes vivaient dans la pauvreté et 31 % dans le dénuement, contre respectivement 39 % et 18 % des hommes. En juillet 2016, la Standard Bank a indiqué que la population blanche affichait le plus haut revenu par habitant, 215 000 rands par an, soit plus de sept fois celui de la population noire, 29 000 rands par an (Linda Ensor, 2016).

En 2011, en dépit d'une augmentation du revenu moyen des femmes, les ménages dirigés par des femmes gagnaient encore plus de 50 % de moins que les ménages dirigés par des hommes. En 2012, le salaire médian d'un homme blanc était six fois plus élevé que celui d'une femme noire. La disparité n'était généralement pas le résultat d'une rémunération inégale pour les mêmes types d'emploi, même si cela constituait un facteur. La principale

raison de l'écart des rémunérations était que les Africains, et en particulier les femmes noires, étaient plus susceptibles d'occuper des emplois de niveau inférieur. En raison de cette disparité au niveau de l'emploi, le revenu moyen des femmes reste beaucoup moins élevé que celui des hommes. Les inégalités d'accès à l'emploi et de rémunération se reflètent également dans les revenus des ménages.

Les 40 % de ménages les plus pauvres tirent plus de la moitié de leur revenu de sources non salariales. Cela est particulièrement vrai dans les anciens homelands, où plus de la moitié des ménages dépendent des envois de fonds ou des prestations sociales, comparativement à moins d'un quart des ménages dans le reste du pays (La Présidence, 2014). Il ressort de l'étude réalisée par Standard Bank que la population de la province de Gauteng a le revenu personnel le plus élevé par habitant, 70 000 rands par an, suivie de la province occidentale, 67 000 rands, le Limpopo venant en dernière position avec un revenu personnel par habitant de 29 500 rands par an (Linda Ensor, 2016).

5.2 ... donnant lieu à davantage de migration interne et à l'intensification des troubles civils...

Les inégalités profondes menacent la cohésion sociale, la croissance économique et le progrès social, comme en témoigne le livre publié en 2013, intitulé *Capital in the 21st Century: The Economics of Inequality* par Thomas Piketty (2013). En Afrique du Sud, la cohésion sociale raciale s'est affaiblie, à preuve les opinions publiques sur l'amélioration des relations raciales sont passées de 72 % en 2000 à 45 % en 2014. De plus, la proportion de citoyens confiants dans un avenir heureux pour toutes les races est passée de 72 % en 2000 à 55 % en 2013 avant de remonter à 67 % en 2014; cela dit, même la Coupe du Monde 2010 de la FIFA n'a pas réussi à avoir un impact significatif sur cet indice (Afrique du Sud, DPME, 2015). Le nombre de personnes qui pensent que le pays va dans la bonne direction est passé de 76 % en 1994 à 42 % en 2014 (Afrique du Sud, DPME, 2015). Certains des obstacles structurels à une accélération de la croissance économique pourraient être attribués à l'inégalité des revenus, à la mauvaise qualité de l'éducation pour une grande partie de la population, à la mauvaise qualité des établissements de santé et à l'accès limité aux commodités, entre autres. Enfin, les investissements importants réalisés dans le secteur social n'ont pas encore enregistré des résultats à la hauteur des attentes, comme indiqué plus haut.

En ce qui concerne les raisons pour lesquelles les citoyens quittent les provinces les plus pauvres pour les plus riches (voir tableau 5), les réponses vont de la recherche d'emploi à celle d'une meilleure prestation de services (éducation et santé, par exemple) (SSA, 2015). En effet, si l'on a noté que l'accès à l'éducation a été élargi, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire laissent à désirer, notamment en termes de qualité. On estime que seulement 36 % des élèves qui commencent la première année termineront la douzième année. En outre, les écoles des localités noires ont le moins d'accès à une éducation de qualité. De

telles distinctions s'appliquent également à la santé. En conséquence, il est probable que les migrations internes se poursuivent, exerçant une pression sur les provinces relativement plus riches et mieux gérées afin d'accroître leurs efforts pour améliorer la vie de leurs citoyens. Comme plus des deux tiers des émigrants sont âgés de 25 à 34 ans ou de 35 à 44 ans (SSA, 2016c), les provinces abandonnées seront privées d'une jeune génération qualifiée, ce qui aggravera l'inégalité et la pauvreté.

L'Afrique du Sud connaît depuis longtemps des périodes d'agitation sociale, qui se sont récemment intensifiées avec le creusement des inégalités. En effet, l'indice de troubles civils classe l'Afrique du Sud au treizième rang sur 198 pays (Verisk Maplecroft, 2016). Le classement mesure les déclencheurs de troubles: la fréquence et la gravité des manifestations et protestations de masse, les effets sur les entreprises et les mécanismes mis en place pour éviter les perturbations.

Le marché du travail du pays est en proie à d'incessantes grèves. Les arrêts de travail ont atteint en moyenne 100 jours par an entre 2012 et 2014, avec des pertes de salaires et traitements estimées à 7 milliards de rands par an. Par exemple, une grève des travailleurs du platine en 2014 a duré cinq mois, la raison principale étant une demande de doublement des salaires. L'inégalité des gains sur le lieu de travail, en particulier entre les cols blancs (qui sont principalement des Blancs) et les cols bleus (principalement des Noirs), reflète l'inégalité des revenus à l'échelle nationale dont il a été question plus haut (Afrique du Sud, ministère du Travail, 2015).

Le récent phénomène de l'agitation dans les universités trouve son explication dans le fait que l'accès à l'enseignement supérieur offre d'énormes possibilités de mobilité sociale, en particulier pour la population noire. En octobre 2015, les protestations étaient initialement motivées par l'augmentation des frais de scolarité, mais on y a rapidement ajouté d'autres

Tableau 5: Estimation des flux migratoires entre les provinces, 2011-2016

	Émigration	Immigration	Migration nette
Cap oriental	247 437	194 507	-52 930
Free State	137 367	133 048	-4 319
Gauteng	631 048	1 216 258	585 211
KwaZulu-Natal	243 439	242 755	-684
Limpopo	305 030	266 751	-38 279
Mpumalanga	193 363	254 363	61 000
Cap septentrional	77 914	74 759	-3 154
Nord-Ouest	196 223	291 821	95 598
Cap occidentale	194 328	363 114	168 786

Source: SSA, 2016e.

préoccupations, dont l'insuffisance de logements pour les étudiants, le soutien au personnel mal rémunéré et l'orientation de l'enseignement supérieur, la conséquence ayant été des dégâts matériels. Même avec un certain financement de l'État, pour de nombreuses familles, les frais universitaires dépassant 100 000 rands (7 143 dollars) par an, y compris l'hébergement, ont fait de l'enseignement supérieur un rêve irréalisable. Le gouvernement a répondu par le gel des frais scolaires au titre de l'année 2016 et, pour les étudiants plus démunis, pour 2017 également. En janvier 2016, le gouvernement a mis sur pied une commission d'enquête sur l'enseignement supérieur et la formation pour étudier la faisabilité de la gratuité de l'enseignement et de la formation supérieurs en Afrique du Sud. Il a entamé des audiences publiques à Pretoria en août 2016. On s'accorde à reconnaître que pour lutter contre les inégalités, l'Afrique du Sud devra consacrer à l'éducation beaucoup plus qu'actuellement, et ces dépenses doivent être essentiellement axées sur les pauvres.

Les protestations citoyennes se sont poursuivies sans relâche car la prestation des services de base ne répondait toujours pas à la quantité et à la qualité attendues, en particulier au niveau municipal. Les principales manifestations contre la prestation médiocre de services sont passées de 10 en 2004 à 155 respectivement en 2013 et 2014 et l'opinion des citoyens sur la prestation des services de base s'est détériorée, passant de 74 % en 2003 à 53 % en 2013 et à 56 % en 2014 (Afrique du Sud, DPME, 2015).

Une autre question considérée comme étant liée à l'inégalité des revenus est la criminalité. Dans une enquête réalisée, le nombre de personnes qui estimait que le nombre de crimes violents avait augmenté est passé de 32,1 % en 2008-2010 à 41,3 % en 2010-2013. En 2014, le nombre de délits graves (agressions, vol de biens, vols et crimes économiques) tournait autour de 3 500 pour 100 000 personnes, quoique ce chiffre soit en baisse par rapport à celui de 5 500 pour 100 000 enregistré en 2003 (Afrique du Sud, DPME, 2015). Les statistiques sur la criminalité de 2015 à 2016 révèlent une hausse des taux de meurtre (4,9 %), de criminalité économique (3,1 %) et de braquage de voitures (13 %). (Lee Rondanger et al., 2016). L'Afrique du Sud a renforcé les services de police et créé des institutions spécialisées pour lutter contre des crimes spécifiques. En conformité avec le point de vue selon lequel ces mesures s'attaquaient aux résultats plutôt qu'aux causes, les résultats de l'intensification des services de police ont été mitigés: le pourcentage de ménages satisfaits de la police dans leur région est passé de 64,4 % en 2011 à 59,2 % en 2014 (Afrique du Sud, DPME, 2015; SSA, 2016f).

5.3 ... en dépit des programmes sociaux et économiques complexes

Pour transformer de façon significative la société sud-africaine, le gouvernement a opté pour des programmes qui s'attaquent aux questions de revenu, de capital humain (éducation, compétences et santé) et de pauvreté des biens (réforme foncière, fourniture de logements et de services de base) et d'inégalité. Deuxièmement, de nouveaux programmes et politiques ont été mis en place pour répondre aux besoins et à la vulnérabilité des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées par des allocations d'assistance et autres services sociaux

et de développement. Troisièmement, des interventions sur le marché du travail ont été introduites pour lutter contre les inégalités sur le marché du travail par des politiques d'action positive et de lutte contre la pauvreté par la création d'emplois, comme les programmes de travaux publics.

L'encadré 6 présente les fonctions de la protection sociale en Afrique du Sud.

Le montant moyen de prestations sociales pour une famille de quatre personnes en 2012/13 était de 3 940 rand (282 dollars) par mois. Le soutien social apporte une contribution substantielle aux budgets des ménages et est financé par un système d'imposition progressif. Les dépenses sociales représentaient 58 % des dépenses publiques en 2012, soit une augmentation de 49 % par rapport à 2002. Au cours de l'exercice budgétaire 2015/16, 16,9 millions de personnes ont bénéficié de prestations sociales pour un montant de 129 milliards de rands (9,2 milliards de dollars), d'après le budget de 2016. En 2012, 29,6 % de la population a bénéficié de prestations sociales, les enfants représentant 70 % de ces personnes. En 2011, plus de 10,4 millions d'enfants de moins de 18 ans avaient bénéficié d'une allocation pour enfants à charge, ce qui représentait au total 36 % des dépenses totales au titre des prestations sociales. En 2012, c'est environ 15 millions de personnes et 37,4 % de Noirs qui ont bénéficié des prestations sociales.

En raison de ces interventions, le taux de pauvreté est passé de 45 % en 1993 à 38 % en 2013, grâce aux subventions sociales aux personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Lorsque l'on utilise la pauvreté alimentaire, les niveaux de pauvreté sont passés de 33 % à 25 % entre 1993 et 2013. Le pourcentage de la population au-dessous du seuil de pauvreté a fortement baissé, de 37 % en 1993 à 8 % en 2010.

Encadré 6: Fonctions de la protection sociale en Afrique du Sud

La protection sociale en Afrique du Sud vise à s'attaquer aux questions de pauvreté chronique, de chômage, de risques et de vulnérabilité. Les principales fonctions sont soulignées dans le Plan national de développement du pays 2030, comme suit:

1. **Protection:** les mesures sont introduites pour sauver des vies et réduire les niveaux de dénuement
2. **Prévention:** agit comme un stabilisateur économique qui vise à aider les populations à éviter de tomber dans l'extrême pauvreté et à réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, aux mauvaises récoltes, aux accidents et aux maladies.
3. **Promotion:** vise à renforcer les capacités des individus, des communautés et des institutions pour participer à toutes les sphères d'activité.
4. **Transformation:** s'attaque aux inégalités et aux vulnérabilités par la modification des politiques, des lois, des affectations budgétaires et des mesures de redistribution.
5. **Développement et génération:** augmente les modes de consommation des pauvres, promeut le développement économique local et permet aux pauvres d'accéder aux possibilités économiques et sociales.

Source: Afrique du Sud, Commission nationale de la planification (2012).

Des politiques et du financement pour s'attaquer aux inégalités dans l'éducation et la santé ont amélioré les résultats, mais la qualité reste un problème

En 2012, 37 % des enfants de moins de quatre ans avaient fréquenté des établissements de développement de la petite enfance, comparativement à 35 % en 2011. Le taux de fréquentation scolaire des enfants âgés de 7 à 13 ans était de 99,3 % et de 90,3 % pour les garçons et les filles dans le primaire et le secondaire respectivement, en 2015. Environ 63,3 % des femmes âgées de 25 ans ou plus avaient atteint au minimum le niveau secondaire. Cependant, seulement 2,8 % des Sud-africains noirs âgés de 18 à 28 ans étaient inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur en 2012, contre 17,2 % de Sud-Africains blancs dans la même tranche d'âge. La qualité de l'éducation reste encore médiocre, en particulier dans les écoles défavorisées fréquentées par les noirs. Dans son *Rapport mondial sur les technologies de l'information* de 2013, le Forum économique mondial a classé l'Afrique du Sud 143^e sur 144 pays pour ce qui est de la qualité de l'enseignement des mathématiques et des sciences et 139^e pour le système éducatif dans son ensemble, derrière plusieurs pays africains à faible revenu.

L'inadéquation grandissante des compétences, les résultats scolaires médiocres et l'héritage de l'apartheid ont nui à la croissance de l'emploi et perpétué les inégalités. Le chômage, particulièrement chez les jeunes, les femmes et les Noirs, est resté élevé. L'amélioration de la qualité de l'éducation reste donc essentielle pour relever le défi du chômage à long terme, raison pour laquelle l'Afrique du Sud a accordé autant d'attention non seulement à l'éducation formelle, mais aussi à l'enseignement technique et à l'artisanat, ainsi qu'à la politique budgétaire pour stimuler la création d'emplois. S'agissant de la politique budgétaire, des programmes tels que la loi sur les incitations fiscales pour la création d'emplois, qui vise à fournir aux jeunes la formation nécessaire sur le tas et l'expérience professionnelle, devraient être bénéfiques.

La performance de l'Afrique du Sud dans la lutte contre la mortalité des moins de cinq ans et l'assurance de l'accès universel aux soins de santé reproductive demeure faible. Comme indiqué, le taux de mortalité infantile pour 2016 reste élevé, à 33,7 décès pour 1 000 naissances vivantes, même si cela représente une amélioration par rapport aux 34,4 décès pour 1 000 naissances vivantes enregistrés en 2015. La couverture des services de santé est d'environ 71 %. En août 2016, le gouvernement a annoncé que le traitement serait accessible à toutes les personnes vivant avec le VIH et le sida en Afrique du Sud.

Des réformes de la politique du travail pour créer des emplois et éliminer les inégalités de genre

L'Afrique du Sud est consciente que la création d'emplois et la réduction du chômage constituent un moyen plus durable de réduire l'inégalité des revenus que les programmes de redistribution de richesse et de protection sociale. La mesure d'incitations fiscales pour la création d'emplois lancée récemment par le gouvernement vise à relever le défi du chômage en encourageant l'absorption des jeunes par le secteur privé, le gouvernement subventionnant les salaires des

travailleurs âgés de 18 à 29 ans nouvellement recrutés. Dans le cadre des efforts visant à normaliser les relations de travail, la loi de 2014 portant amendement des relations de travail a été prise notamment pour soutenir des pratiques équitables en matière de travail, permettre aux travailleurs de participer à des négociations collectives, assurer le droit à l'égalité et à la protection contre toute discrimination injustifiée. Face à la formalisation accrue du travail, cette loi vise également à assurer que les groupes vulnérables soient adéquatement protégés et employés dans des conditions de travail décent.

Le principal instrument de l'effort gouvernemental pour stimuler l'emploi est le Programme élargi de travaux publics. Dès le début de la deuxième phase en 2009/10 à la fin de l'exercice 2012/13, plus de trois millions de possibilités d'emploi ont été créées par le programme. Visant un taux de participation de 55 % pour les femmes et de 40 % pour les jeunes, le programme a atteint 60 et 50 %, respectivement, dépassant ainsi ses objectifs. Le programme a une portée quasi-nationale, 278 municipalités l'ayant mis en œuvre en 2012/13.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (en millions d'habitants)	55,9 (2016)	1
Population urbaine (en pourcentage)	63 (2016)	1
Taux de croissance démographique (moyenne annuelle en pourcentage)	1,62 (2016)	1
Enfants (0-14 ans, en pourcentage)	30,1 (2016)	1
Adultes (15-65 ans, en pourcentage)	61,9 (2016)	1
Personnes âgées de 65 ans et plus (en pourcentage)	8,0 (2016)	1
Taux brut de mortalité (pour 1000 habitants)	9,7 (2016)	1
Taux brut de natalité (pour 1000 habitants)	21,6 (2016)	1
Performance macroéconomique et sectorielle	Valeur	Évaluation
Taux de croissance réelle du PIB (%)	1,3 (2015)	1
Taux d'inflation (%)	4,6 (2015)	1
Balance courante (en milliards de dollars É.-U.)	-12 (2015)	2
Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Total des exportations (en milliards de dollars É.-U.)	74,5 (2015)	2
Total des importations (en milliards de dollars É.-U.)	76,9 (2015)	2
Investissements directs à l'étranger (en milliards de dollars É.-U.)	4,9 (2015)	2
Entrées d'investissements directs (en milliards de dollars É.-U.)	1,61 (2015)	2

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans (%)	91,6 (2015)	1
Taux de chômage (%)	26,6 (2016)	1
Taux de chômage des jeunes (%)	37,5 (2016)	1
Population vivant en dessous du seuil de pauvreté	45,5 (2011)	1
Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	9 (1993)	1
Santé	Valeur	Évaluation
Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans (%)	8,3 (2008)	1
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	41,0 (2013)	1
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	33,7 (2016)	1
Proportion de naissances assistées par un personnel de santé qualifié	91 (2003)	1
Taux de prévalence du VIH/sida chez les personnes âgées de 15 à 49 ans (%)	18,9 (2016)	1
Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie	105 (2013)	1

Codes des sources des données

1. Statistics South Africa
2. South Africa Reserve Bank

Bibliographie

CEA (2013). État de l'intégration régionale en Afrique : Vers une zone de libre-échange, une union douanière et un marché commun à l'échelle continentale. Numéro de vente E.12.II.K.1.

_____ (2016). *African Social Development Index: Measuring Human Exclusion for Structural Transformation – Report for Southern Africa*. Addis Ababa.

_____ African Development Bank, and African Union Commission (2015). Report on the state-of-play of progress towards regional free trade areas (FTAs) at regional economic community level, both in the Tripartite and other regional economic communities. Paper presented at the eighth conference of African Ministers of Trade, held from 8 to 15 May. Addis Ababa.

EIU (2016). *Country Report on South Africa*. London (26 July).

Hilary Joffe (2016). Renewed fight to save SA's rating. *Business Day*, 16 September.

Krista Mahr (2016). South Africa avoids feared downgrade to junk status. *Financial Times*, 3 June.

Lee Rondanger, Gadeeja Abbas and Nosipho Mngoma (2016). Crimes we fear are up. *Daily News*, 2 September.

Linda Ensor (2016). Vast income disparities still exist 22 year into democracy. *Business Day*, 8 August.

Mfunwa, Mzwanele, Anthony Taylor, and Zebulun Kreiter (2016). Public-private partnerships for social and economic transformation in Southern Africa: progress and emerging issues. *Southern African Journal of Policy and Development*, vol. 2, No. 2. (April).

Molefi, Tobogo S. (2003). South Africa within SADC: hegemon or partner? Master of Arts Thesis. Grahamstown, Eastern Cape, South Africa: Rhodes University.

National Treasury (2011). Confronting youth unemployment: policy options for South Africa. Discussion paper. Pretoria.

_____ (2016a). *Budget Speech 2016*. Cape Town.

_____ (2016b). *Estimates of National Expenditure 2016*. Cape Town.

Ncube, Mthuli, Abebe Shimeles, and Audrey Verdier-Chouchane (2012). South Africa's quest for inclusive development. Série Documents de travail, n° 150. Tunis: Banque africaine de développement.

SADC (2014). Revised regional indicative strategic development plan 2015-2020: draft. Gaborone.

_____ (2016). Selected economic and social indicators 2015. Gaborone.

SARB (2016a). *Quarterly Bulletin: No. 279*. Pretoria (March).

_____ (2016b). Statement of the Monetary Policy Committee. 21 July. Pretoria. Disponible à l'adresse: www.resbank.co.za.

_____ (2016c). Statement of assets and liabilities. Disponible à l'adresse: www.resbank.co.za.

South Africa, Department of Santé (2015). *Strategic Plan 2015/16-2019/20*. Pretoria.

South Africa, Department of Labour (2015). *Annual Industrial Action Report 2014*. Pretoria.

South Africa, DPME (2015). *Development Indicators 2014*. Pretoria.

South Africa, MDGs: *Country Report 2015*. Pretoria: Statistics South Africa.

South Africa, National Planning Commission (2012). *National Development Plan 2030: Our Future –Make it Work*. Pretoria.

South Africa, National Youth Development Agency (2015). *National Youth Policy 2015-2020*. Pretoria.

SSA (2014). *Poverty Trends in South Africa: An Examination of Absolute Poverty between 2006 and 2011*. Report No. 03-10-06. Pretoria.

_____ (2015). Mid-year population estimates, 2015. Statistical release P0302. Pretoria (July).

_____ (2016a). Gross domestic product: first quarter 2016. Statistical release P0441. Pretoria (June).

_____ (2016b). Mining: Production and Sales. Statistical release P2041. Pretoria (July).

_____ (2016c). Community Survey 2016. Statistical release P0301. Pretoria (July).

_____ (2016d). Quarterly Labour Force Survey: Quarter 2 - 2016. Statistical release P0211. Pretoria (July).

_____ (2016e). Mid-year population estimates, 2016. Statistical release P0302. Pretoria (August).

_____ (2016f). Crime Statistics Series Volume III: Exploration of Selected Contact Crimes in South Africa – In-depth Analysis of Victims of Crime Survey Data 2011-2014/15. Report No. 03-40-01. Pretoria.

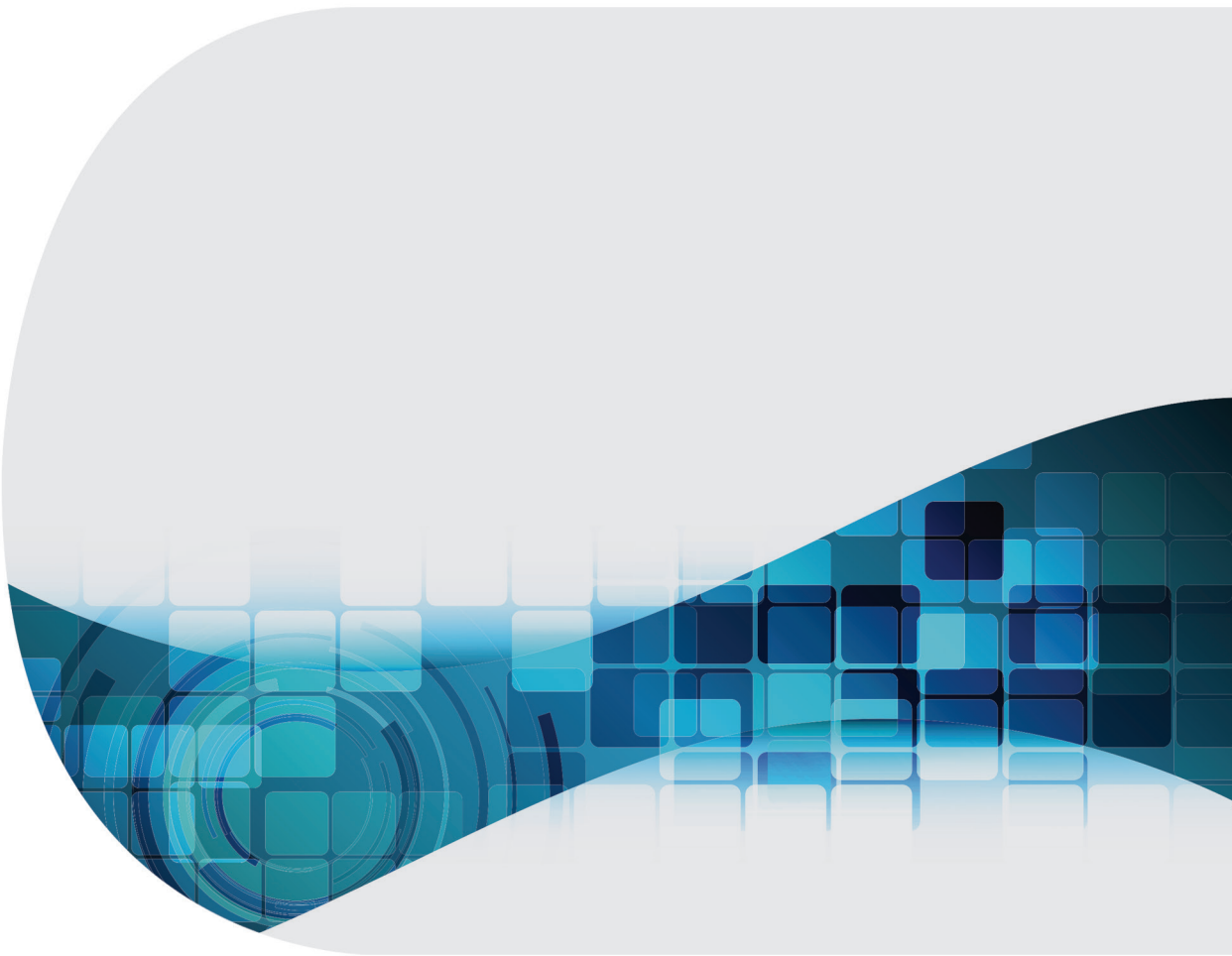
_____ (2016g). Gross domestic product: second quarter 2016. Statistical release P0441. Pretoria (September).

The Presidency (2014). *Twenty Year Review: South Africa, 1994-2014*. Pretoria.

PNUD (2014). *Human Development Report, South Africa*. Pretoria.

Verisk Maplecroft (2016). Civil unrest: companies face higher risk of disruption in France than any other western economy – global index, 3 August. Disponible à l'adresse: <https://maplecroft.com>.

World Bank (2016). GINI index (World Bank estimate): South Africa. Disponible à l'adresse: <http://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.GINI?locations=ZA>.



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

ISBN 978-99944-70-14-3



9 789994 470143